

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 106 (1970)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

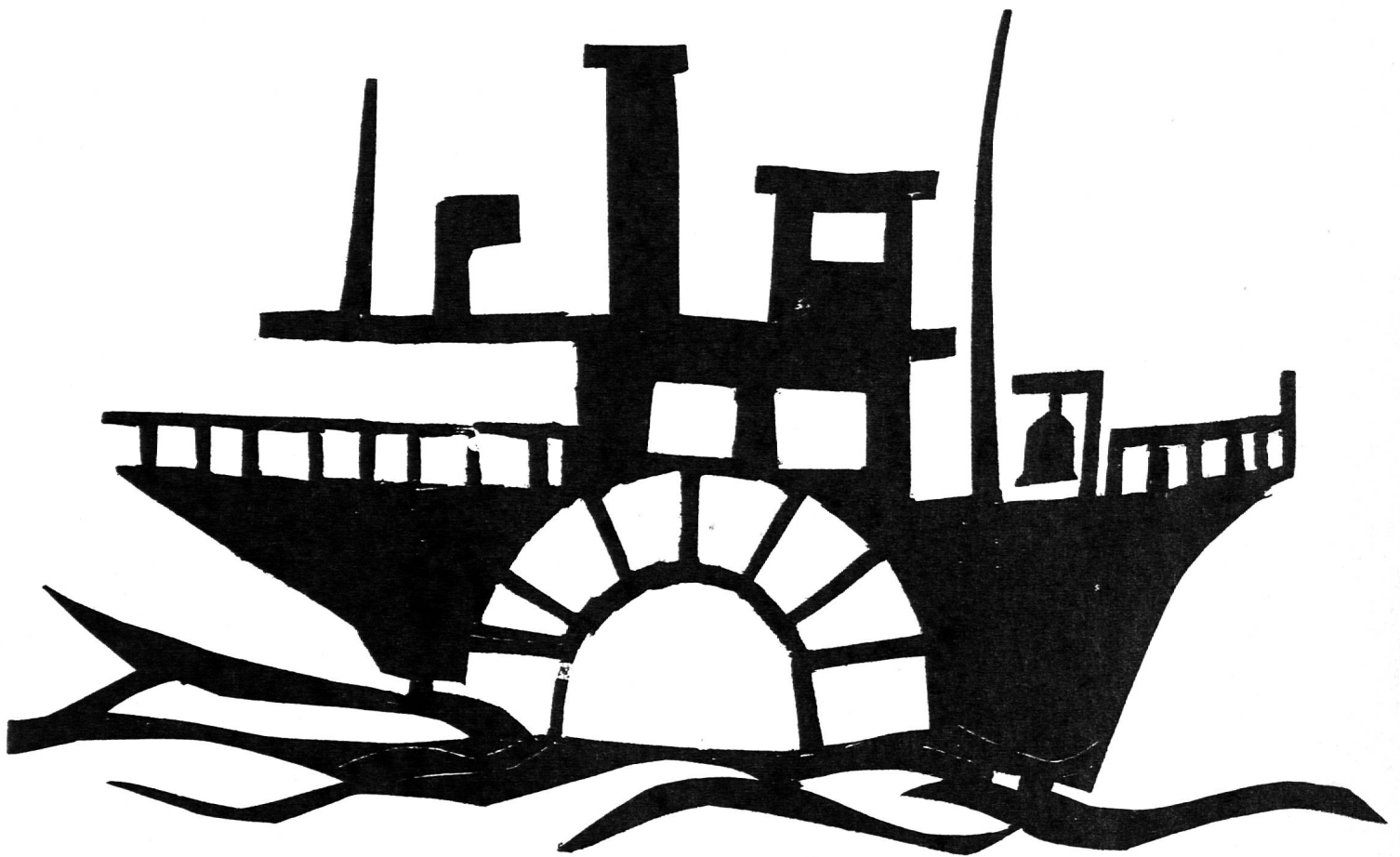
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Vapeur à aubes



Communiqués

Vaud

Du côté de l'école romande

Parmi les objets qui ont occupé le CC en 1970 figure en bonne place la question du passage de l'information ayant trait à l'école romande du Département de l'instruction publique aux membres du corps enseignant primaire.

A ce propos, un bref historique s'impose, nous semble-t-il. En 1962, année du **Congrès SPR de Bienne**, le coup d'envoi à la réalisation d'une école romande est donné par les enseignants. La **CIPER** (Commission intercantonale pour une école romande) est constituée sur un plan exclusivement corporatif. Divers groupes préparent aussitôt, dans les disciplines essentielles, des programmes susceptibles de convenir à tous les écoliers romands. Sitôt achevés, ils sont transmis par la SPR aux autorités concernées.

La **CIRCE** (Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire) voit alors le jour. Organisme officiel, elle n'est formée, comme ses divers groupes de travail d'ailleurs, que de personnalités désignées par les diverses autorités cantonales y compris les enseignants. Elle examinera les projets élaborés par la CIPER puis prendra contact avec cette dernière pour la mise au point de propositions définitives. Toutefois, une tendance se dessine bientôt : profiter de la création d'une école romande pour innover, sur le plan pédagogique en particulier. Un embargo complet sur l'information est entre-temps instauré et, à de rares exceptions près, respecté. La longueur inévitable des travaux de la CIRCE dans son optique nouvelle, le désir des départements intéressés d'y associer sans tarder davantage et officiellement (c'est-à-dire par l'intermédiaire des associations) les enseignants, expliquent **la conférence de presse du 4 février 1970 au cours de laquelle une abondante documentation est remise aux représentants des associations, documentation officielle que vous trouverez encartée dans le présent « Educateur »**.

Une information orale est par la suite donnée aux divers comités. Il en appert que les travaux de la CIRCE se poursuivent favorablement, conformément à l'horaire préétabli en tout cas pour les quatre premières années. Certains **programmes** sont déjà fort avancés (mathématique, apprentissage de la lecture, écriture, etc.), les autres en bonne voie ; la cinquième année, dans la mesure où elle constitue l'articulation des enseignements primaire et secondaire doit être abordée incessamment.

Pour que cet effort d'uniformisation des programmes et des manuels porte tous ses fruits, il est évidemment indispensable que **l'âge d'admission à l'école primaire et le début de l'année scolaire** soient identiques dans tous les cantons romands. C'est la raison pour laquelle le canton de Vaud a décidé, ainsi que vous le savez, d'introduire dès 1972 le début de l'année scolaire en automne et l'admission à l'école dès six ans révolus au 1^{er} juillet.

Dans le numéro 16 de l'« Educateur », les nécessités de la mise en page ont empêché notre bulletinier de s'étendre comme il l'eût souhaité sur les discussions qui, au cours de l'hiver dernier, précédèrent l'adoption de la solution « année longue » par l'Etat. Nous ne croyons pas inutile de vous présenter ci-après ce complément d'information.

Pour le CC : **P. Nicod**, président.

Année longue ou années courtes

(Complément à l'article du bulletinier paru dans le N° 16 de l'« Educateur ».)

Commission du CREPS

Un groupe de travail du CREPS, dit NASA (Nouvelle année scolaire en automne), et dont certains membres avaient été proposés par les associations professionnelles, s'est donc efforcé, au cours de l'hiver dernier, d'apporter une solution aux principaux inconvénients inhérents à la solution des quatre années courtes : abaissement momentané mais sensible de l'âge minimum d'entrée à l'école secondaire, jonction de l'école enfantine et de l'école primaire, durée des études gymnasiales, passage après la scolarité obligatoire dans l'enseignement professionnel entre autres, ce dernier problème se révélant indubitablement le plus délicat vu la rigidité des ordonnances fédérales y relatives.

Une troisième solution, variante de celle dite de l'année longue, fut aussi examinée. D'une nouvelle estimation plus modeste de l'expansion démographique dans les années à venir, d'une augmentation d'une ou deux unités du nombre moyen des élèves dans les classes enfantines et primaires, de l'admission de la demi-volée supplémentaire en six ans au lieu de trois, il apparaissait que le nombre des nouvelles classes à ouvrir, donc des maîtres et des locaux supplémentaires nécessaires, serait sensiblement inférieur à ce que le projet initial de l'année longue faisait craindre. Une augmentation momentanée de la pénurie de maîtres (voire de locaux) aux degrés primaires et secondaires restait cependant difficilement évitable, aussi la majorité de la NASA accorda-t-elle sa préférence au projet des quatre années courtes. Le Comité central de la SPV et son représentant estiment, quant à eux, qu'il garantissait mieux une qualité de l'enseignement que risquait de compromettre gravement l'augmentation des effectifs ou la pénurie de locaux adéquats et de maîtres régulièrement formés consécutives à l'introduction d'une année longue.

Commission consultative du CREPS

Réunie le 25 février 1970 (sensible surtout aux perturbations qu'engendreraient dans l'enseignement professionnel l'adoption de la solution préconisée par la NASA), la commission consultative du CREPS a préavisé à l'unanimité de ses membres, exception faite toutefois des enseignants primaires et secondaires, en faveur de l'année longue, l'abaissement de l'âge d'entrée à l'école devant être obtenu par l'admission de six volées de treize mois.

Décision de l'autorité

Récemment, le lundi 20 avril 1970, le chef du DIP a annoncé à la commission consultative de l'enseignement primaire que son département proposerait au Grand Conseil, en automne 1970 ou en février 1971, l'adoption du projet retenu par la commission consultative du CREPS, l'année longue se situant vraisemblablement en 1972-1973.

Position du CC

Il continue à penser que, compte tenu des avantages et des inconvénients inhérents à chacune des solutions, celle dite des années courtes était et reste la meilleure.

P. Nicod, délégué de la SPV à la NASA.

M^{me} Henriette Bideau, du groupe de Sèvres, donnera une conférence : « **Les problèmes de la jeunesse — un remède : la pédagogie de Rudolf Steiner** », mardi 9 juin 1970, à 20 h. 30, salle du Lyceum à Lausanne.

Entrée Fr. 3.— Apprentis et étudiants : entrée libre.

Faire le point

Quel est l'enseignant qui n'éprouve pas, de temps à autre, le besoin de faire le point ?

La lecture des journaux et des revues, la discussion avec les collègues du bâtiment ne suffisent pas à une information approfondie. Partout en Suisse et dans le monde, des expériences sont entreprises pour le renouvellement de l'enseignement.

La Semaine pédagogique de Villars-les-Moines fournit l'occasion d'une véritable mise à jour. Les contacts avec des collègues suisses et étrangers apportent un réel enrichissement. Dans le cadre admirable de cette vieille résidence bernoise, un horaire de travail judicieux permet détente et discussion.

Le programme détaillé du séminaire a paru dans l'« Educateur » N° 18 du 15 mai. (Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus au secrétariat, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne.)

Rappelons enfin que les maîtres romands bénéficient d'importants subsides alloués par les départements.

INITIATION AU CINÉMA COURS DE VACANCES

La publicité, la télévision, les revues illustrées, le cinéma sont des moyens de communication importants pour nos élèves. Comment les aider à maîtriser les injonctions de l'image ? — comment leur apprendre à tirer un meilleur parti des meilleures réalisations du cinéma, de la télévision, du reportage ?

Nos élèves pourraient, par la pratique de reportages, d'interviews, aborder concrètement les problèmes de l'image : style, objectivité, éthique, et, petit à petit, se fixer un certain nombre d'exigences dans la consommation de l'image.

Pour donner aux enseignants l'occasion de maîtriser de telles activités scolaires, leur permettre de disposer gratuitement des enregistreurs et appareils de photographie nécessaires à leur classe.

Le Centre d'initiation au cinéma du DIP vous invite à un cours double : photographie, enregistrement (correspondant à deux cours de quatre mercredis après-midi chacun).

Programme

Réalisations pratiques :

Enquêtes et reportages, son et image, sur des thèmes divers :

- | | |
|--|--|
| — Rencontre avec un personnage : bûcheron, vacher... | |
| — Les loisirs : les « vacanciers » du camping. | |
| — Chantier de génie civil. | } le métier — le patron —
les employés —
les ouvriers étrangers... |
| — Hôtellerie. | |
| — Une grande scierie. | |

Le soussigné s'inscrit pour le cours de vacances :

Initiation aux mass-média : son et photographie
du lundi 13 juillet 1970 au jeudi 16 juillet 1970.

Camping a — camping b — dortoir — hôtel (souligner la formule choisie)

Nom :	Prénom :
Adresse :	N° postal :
Enseignement :	Signature :

Pour de très courts transports sur place, je mets places à disposition dans ma voiture.

Suggestions diverses :

Désirez-vous que le cours : soit plus long ? non — oui (de 1, 2, 3 jour ?) et comporte 1 ou 2 excursions ? (spéléologie, forêts).

Exposition de jouets

Dans le but de faire connaître au public le problème de l'enfance handicapée, la galerie d'art artisanal « Au Bourreau » à Neuchâtel, met sur pied une exposition de jouets de bois fabriqués à l'intention des enfants IMC et handicapés.

L'artisan, M. Pierre Künzi présentera lui-même son travail aux visiteurs, les vendredi et samedi 22, 23, 29, 30 mai, 5, 6 et 12, 13 juin.

Parallèlement aux jouets, seront exposés des travaux et des dessins d'enfants des Perce-Neige et du centre IMC.

L'entrée à l'exposition est libre, nous vous la recommandons très vivement.

Galerie d'art artisanal

« Au Bourreau », Moulins 49, Neuchâtel.

Exposition ouverte du 22 mai au 14 juin 1970, tous les jours de 17 heures à 21 heures.

Le samedi de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.

Dimanche et lundi fermé.

GB.

— Les enseignants, vus par des Suisses,
vus par des étrangers.

D'autres suggestions peuvent nous être faites.

Parallèlement : projection de films, projection d'émissions télévisées, projection et écoute de travaux d'élèves.

Le CIC met à disposition sur place un laboratoire permettant de tirer chaque soir les photographies de la journée.

Des heures de détente sont prévues : lac, forêts.

Dates : du lundi 13 juillet, à 10 heures, au jeudi 16 juillet, à 18 heures.

Lieu : Vallée de Joux.

Gratuit : appareils, pellicule, laboratoire, projection de films. Frais de voyage aller et retour remboursés.

Frais : nourriture, logement, service compris, pendant les quatre jours :

- | | |
|---|---------------------------|
| a) sous tente personnelle dans camping aménagé | Fr. 10.— par jour = 40.— |
| b) sous tente fournie par le CIC dans camping aménagé (nbre de places limité) | Fr. 11.— par jour = 44.— |
| c) en dortoir sur matelas mousse env. 10 cm d'épaisseur | Fr. 12.50 par jour = 50.— |
| d) en hôtel, chambres à 1 ou 2 lits (nombre de places limité) | Fr. 18.50 par jour = 74.— |

Inscriptions : au Centre d'initiation au cinéma (CIC, Martèrey 21, 1005 Lausanne, **jusqu'au jeudi 11 juin à midi.**

A monde moderne, école moderne

Suite du fascicule consacré par le Groupe romand de l'école moderne (GREM) au mouvement pédagogique incarné par Freinet (voir « Educateur » n° 12 et 14)

III

FORMES REVÊTUES PAR LES TECHNIQUES

EXPRESSION ORALE

Langage oral : dès l'école infantine, l'enfant communique avec sa maîtresse et ses camarades. Il raconte ses découvertes, ses joies, ses peines. C'est le texte libre oral. L'enfant copie et illustre ses histoires. D'où la méthode naturelle d'écriture et de lecture basée sur le tâtonnement expérimental.

Discussions des élèves à partir de l'actualité, du travail scolaire, des charges que chacun occupe dans la coopération scolaire, etc.

Conférences :

a) **Libres :** l'enfant choisit un sujet qui l'intéresse, le travail en classe ou à la maison. La collaboration des parents et du maître est souvent sollicitée. L'enfant parle de son sujet devant toute la classe.

b) **Etude du milieu :** elles sont liées à la vie de tous les jours. Les bandes enseignantes sont souvent le point de départ des études historiques, géographiques et scientifiques. Les conférenciers présentent, là aussi, le sujet étudié devant leur maître et leurs camarades avec des réalisations pratiques à l'appui : albums, collections, maquettes, enregistrements, etc.

EXPRESSION ÉCRITE

Texte libre : c'est la plus connue des techniques de l'Ecole moderne, mais souvent, malheureusement, la plus déformée lorsqu'elle est présentée comme une pseudo-leçon. Dans les classes Ecole moderne, l'enfant écrit librement à n'importe quel moment de la journée et selon le thème qui l'inspire. Il le rédige aussi très souvent à la maison.

Prétendre que les enfant écrivent des banalités c'est contester au texte d'enfant ce qui fait sa richesse, sa supériorité sur la rédaction. C'est comme si on reprochait aux élèves de ne pas savoir s'exprimer tout de suite.

C. Freinet.

Les textes lus sont soumis au vote majoritaire de tous les élèves. Le maître dispose d'une voix. Le texte choisi est copié au tableau. Durant la mise au point collective, les fautes sont commentées et corrigées entre maître et élèves à l'aide des livres de grammaire, des mémentos orthographiques et des dictionnaires. On procède comme dans la vie : on tâtonne. Les règles ne sont pas préétablies, on les découvre. Grâce à cette révision continue des difficultés syntaxiques et orthographiques, les enfants acquièrent la maîtrise naturelle de l'orthographe. L'enseignement du français devient un tout. Dès lors, le maître ne craint pas de confronter les textes libres aux textes d'auteurs.

Ce que le professeur Mauco a signalé au sujet de l'expression libre est tout particulièrement vrai pour le texte libre. La décharge morale, la libération psychique qu'entraîne souvent avec lui le texte libre sont une véritable prophylaxie des troubles affectifs.

C. Freinet résume ces données en quelques lignes :

« C'est toute l'enfance et l'adolescence de notre siècle que nous devons, par notre intuition et notre science, faire monter vers la culture et jusqu'à l'art, ces attributs majeurs

de l'homme, à la poursuite de sa destinée dans une société dont il aura assuré les vertus idéales de **liberté**, de **fraternité** et de **paix**. »

Journal scolaire : il établit un lien entre l'école et la famille. Il est motivé par l'élargissement du public et en vue d'un échange interscolaire. Ce sont les textes libres ou les poèmes corrigés qui l'alimentent. Le journal scolaire valorise le travail des enfants. Les textes libres sont reproduits avec l'imprimerie (technique très formative et complète : lecture, orthographe, dextérité manuelle, travail coopératif) ou avec le limographe.

Correspondance interscolaire : on échange le journal scolaire d'une école à l'autre, voire d'un pays à l'autre. L'échange peut être mensuel : journal et quelques lettres. L'enthousiasme étant insuffisant, l'échange devient bénéfique dès qu'une correspondance suivie s'établit entre deux classes jumelées : lettres individuelles, textes, journal, albums d'enquêtes, bandes magnétiques, colis, dessins, etc. Les deux classes peuvent organiser un voyage échange.

La correspondance qui est fondée sur un travail vivant, social et humain, est également un des moyens de résoudre en partie le problème de l'apprentissage du français. L'épanouissement de l'affectivité infantine trouve dans cette technique, comme dans celle du texte libre et du journal scolaire, un terrain favorable où elle peut s'extérioriser et s'affermir. La correspondance interscolaire possède en elle-même un corollaire non négligeable : l'enfant apprend à aimer, à estimer des êtres d'une autre région, d'un autre pays. C'est la compréhension, le respect d'autrui, l'entente internationale par-dessus les frontières politiques. C'est l'école vers et pour la paix au service de la culture dans le sens où l'a définie Freinet.

IV

EXPRESSION ARTISTIQUE

Dessin, peinture :

Il est nécessaire de le proclamer : le dessin d'enfant est une chose de l'art authentique, valable. La peur de cette authenticité, c'est que nous, les aînés, on arrive à se contrôler d'après un dessin d'enfants !... Alors vivent les dessins d'enfants et tant pis pour ceux qui haussent les épaules ! Ce qui leur manque à ceux-là, c'est la fraîcheur de leurs jeunes années, c'est le souvenir du temps où ils étaient écoliers !

Fernand Léger, « Art enfantin » N° 5, p. 3, déc. 1960.

Dans « Méthode naturelle de Dessin », Freinet répond à cette question (p. 4, 5, 6) que tout enseignant se pose : l'enfant doit-il recevoir des leçons de dessin, copier des modèles, apprendre la perspective ?

« Il n'y a pas un problème du dessin, pas plus qu'il n'y a un problème de la rédaction. Il y a un **processus de vie, d'enrichissement** et de croissance dans lequel nous devons intégrer les formes diverses et complexes de l'expression infantine... Dans une confrontation parallèle, s'appliquant tout à fait à l'acquisition du langage et à l'acquisition du dessin, quelques-unes des règles essentielles du tâtonnement

expérimental nous mèneront du premier graphisme informe jusqu'au dessin parfait dans sa forme et dans sa facture, jusqu'à l'art, expression subtile et supérieure de tout ce que l'individu pressent sur l'enthousiasmant chemin de la vie.»

Le professeur Piaget dit aussi à ce sujet :

« L'éducation artistique doit être, avant tout **l'éducation de cette spontanéité esthétique et cette capacité de création** dont le jeune enfant manifeste déjà la présence ; et elle ne peut moins encore que toute autre forme d'éducation se contenter de la transmission et de l'adaptation passive d'une vérité ou d'un idéal tout élaboré : la beauté, comme la vérité, ne vaut que recréée par le sujet qui la conquiert. »

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

La conscience pour ou contre l'instinct ?
(Réponse à M. Henri Rebeaud¹)

L'article très documenté de M. le professeur H. Rebeaud vient à son heure pour lancer le débat que nous tous avons désiré : je l'en remercie vivement. Ceux qui ont lu le premier article de cette série se souviennent de ce que j'y ai présenté la « vérité » comme très difficile à isoler, et que, sur bien des points, deux demi-vérités en apparence contradictoires constituent de fait les deux pôles d'une vérité supérieure². Nous le constaterons en nous intéressant au fond de l'article de M. Rebeaud.

Mais notre interlocuteur commence par porter un jugement personnel : je me dois d'y répondre d'abord.

Pessimisme ou optimisme ?

M. Rebeaud n'est pas seul, devant l'insistance que j'ai mise à démontrer les dangers courus par notre civilisation, à me juger **pessimiste**. Or, si je pouvais d'un coup dire le fond de ma pensée, on m'accuserait plutôt comme le fit cet intellectuel allemand désemparé par l'horreur des années 1939-1944, et à qui j'énumérais les raisons d'espérer : « Ach ! Herr Cardinaux, Sie sind ein Optimist ! Und wissen sie ? Ein Optimist ist Mist, Mist ! » (Un optimiste, c'est du fumier !). Mais, après un instant de réflexion, il ajouta : « Ein Optimist ist doch Mist, auf dem etwas wächst ! » (... pourtant du fumier sur lequel quelque chose pousse !).

Eh ! oui, je suis un optimiste, et c'est pour cela que, confiant, je regarde tranquillement le monde, l'évolution de l'humanité, et c'est pour cela que j'écris, que je demande à tous de se mettre à « corriger la trajectoire », une trajectoire qui, mathématiquement, est en train de mener notre civilisation à la ruine.

Si j'étais pessimiste, je démissionnerais comme le dit ce professeur allemand : « Tout est perdu... il n'y a rien à faire ! ». Tout au contraire, je suis persuadé qu'il y a remède, remèdes, que la Vie triomphera, avec l'homme civilisé... ou sans lui, mais qu'il vaudrait mieux que nous et nos élèves soyons parmi ceux qui triompheront avec elle !

¹ Voir « Educateur » du 22 mai 1970.

² Voir « Educateur » du 12 septembre 1969.

(« L'Education artistique et Psychologique de l'Enfant in Art et Education », Ed. UNESCO 1954, p. 23.)

L'atelier de dessin et de peinture mettra à la disposition de l'enfant : crayons, craies, encres, stylos à bille, plumes feutrées, gouaches, couleurs en poudre, feuilles de toutes grandeurs, etc.

« Nous organisons le tâtonnement expérimental dans un milieu riche, accueillant et aidant qui lui offrira les fleurs parfumées dont l'enfant fera son miel. L'étude des règles et des lois ne viendra qu'après, quand l'individu aura transformé ses expériences en indélébiles techniques de vie ».

(A suivre)

C. Freinet.

Man sieht die Blumen welken und die Blätter fallen, aber man sieht auch Früchte reifen und neue Knospen keimen.

Das Leben gehört den Lebendigen an, und wer lebt, muss auf Wechsel gefasst sein.

Göthe.

(Voir traduction ci-dessous.)

C'est un autre « intellectuel » allemand — et non des moindres — qui nous encourage dans la foi en un changement salutaire :

« On voit les fleurs se faner, les feuilles tomber, mais on voit aussi des fruits mûrir et de nouveaux bourgeons germer. »

« La vie reconnaît le vivant, mais **celui qui vit doit s'attendre à du changement.** » Göthe (c'est nous qui soulignons).

L'instinct et la survie

Passons à des faits contestés par M. Rebeaud.

J'admetts qu'on puisse être choqué par une expression telle que : « ... l'évidente supériorité du monde animal... quant à la survie... », mais j'annonçais en note que je préciserais ma pensée dans un article suivant³. Une lecture attentive de tout mon article aurait déjà révélé que par « survie », je n'entendais pas celle des individus, mais celle des espèces ; le tableau donné en exergue en était une indication... Il y manque les oiseaux auxquels M. Rebeaud fait particulièrement allusion. Or, si leur vie individuelle est courte⁴, bien des espèces d'oiseaux existent depuis plus de cent millions d'années (durant lesquelles elles ont évidemment évolué).

Dans les espèces disparues récemment, il se trouve que l'homme est souvent responsable de cette disparition (pesticides, chasse inconsidérée, satisfaction de modes, etc.).

Le rôle des rapaces et carnassiers

Les oiseaux couvriraient la terre s'ils se multipliaient par quatre ou dix chaque année ; ce serait le cas si beaucoup ne servaient de nourriture aux rapaces et aux carnassiers... dont l'homme.

Il est reconnu que les rapaces, en éliminant les plus débilés et les moins vigilants, contribuent à la conservation des espèces.

Si louables que soient les efforts que fait l'humanité en prenant soin de ses propres débiles, elle affaiblit indubita-

³ Voir « Educateur » du 10 avril 1970.

⁴ A quelle aune faut-il mesurer la longueur de vie des oiseaux ? Leur rythme est si différent du nôtre : ce gobe-mouches qui fait son nid sous ma fenêtre, en quatre jours, sa femelle a pondu quatre œufs : moins de quinze jours après les petits sont éclos : encore dix jours et ils sortent du nid, bientôt capables de « gagner leur vie » !

blement l'espèce en les laissant proliférer, tout en envoyant paradoxalement la fleur de ses jeunes hommes s'entre-tuer sur les champs de bataille !

L'instinct en défaut...

M. Rebeaud dit que, dans des circonstances imprévues, l'instinct est en défaut ; c'est partiellement vrai. Cependant l'exemple qu'il donne d'oiseaux qui n'émigrent pas à temps lors de sécheresse ou autre cause de famine, n'est pas probant : les paysans savent observer le moment du départ des hirondelles : s'il est précoce, ils s'attendent à une arrivée hâtive de l'hiver ; du reste ce départ des migrateurs ne peut être avancé indéfiniment : il faut que les oisillons de l'année soient en mesure d'accomplir l'immense voyage. (A quel âge le petit d'homme serait-il capable de le faire par ses propres forces ?)

L'instinct efficace en circonstances exceptionnelles

Je dois donner encore un exemple frappant de ce que l'instinct ne joue pas seulement dans les « circonstances habituelles ».

Combien de générations de fourmis se succèdent-elles sans qu'elles aient à faire face au feu ? Peut-être des centaines, voire des milliers. Or un chef éclairé a fait une curieuse expérience devant ma classe, après avoir apaisé mes craintes : il alluma une épaisse bougie qu'il avait plantée au sommet d'une grande fourmilière à l'orée d'une forêt.

Immédiatement, réaction normale : un certain nombre de fourmis saisissent les nymphes exposées à la surface et s'en vont les mettre à l'abri dans la profondeur des couloirs souterrains. Dans le même temps, un certain nombre d'« ouvrières » se portent à l'attaque du feu : elles s'en approchent tant qu'elles le peuvent, elles s'arqueboutent, pointant leur abdomen vers la flamme, puis s'en vont tandis que d'autres les remplacent immédiatement ; je ne vois pas d'abord de changement à la flamme ; les assauts continuent ; quelques fourmis plus téméraires (cinq ou six) s'approchent trop et sont victimes de leur... héroïsme ; la flamme ne paraît pas baisser, mais, au bout de quelques minutes, elle se met à vaciller puis, dès lors très rapidement, elle s'évanouit et s'éteint.

En quelle école de chimie les vaillantes fourmis ont-elles appris que l'acide formique dont elles disposent en quantité infinitésimale est capable, à la longue, d'éteindre le feu ? Quelle fraction de milligramme pèse la matière grise de leur cerveau ? Nous avons là un exemple de plus de puissance dans l'infiniment petit : combien d'autres réactions instinctives potentielles sont-elles inscrites dans ce microscopique appareil ?

Prodigalité de la Nature

La prodigalité dont la Nature fait montre par la pullulation de germes libérés pour obtenir un nombre restreint d'adultes est une preuve de plus que le « Souffle éternel de Vie » dont nous avons parlé naguère⁵ assure par tous les moyens la pérennité de l'existence, tout en laissant disparaître les êtres inadaptés : mystère au-dessus de notre entendement, et dont le sondage nous entraînerait dans des hypothèses métaphysiques comme le reconnaît M. Rebeaud.

L'instinct impuissant à l'égard des maladies ?

Bien qu'il permette certainement d'en éviter beaucoup, l'instinct ne peut supprimer les maladies : que se passerait-il si les animaux étaient immortels ? ! Elles aussi, ces maladies, sont agents d'élimination des individus débiles ou affaiblis par l'âge ; de l'élimination même d'espèces, dès le moment où il y a inadaptation aux circonstances de l'environnement. (Exemple : les grands sauriens.)

« Maladies de la civilisation »

L'animal dans la nature est tout de même à l'abri (pas absolument, hélas) de certaines maladies que l'homme s'est attribuées ; celles que j'ai citées dans mon précédent article ne l'ont pas été à la légère³.

Il est certain que, grâce au feu, l'homme peut fondre des graisses dures qui encrassent son organisme et sont à l'origine des maladies du **foie** (la mythologie illustre le fait en montrant Prométhée, le pourvoyeur du feu, puni par un vautour qui lui rongeait le foie). Je ne connais pas de cas de telles maladies chez des renards ou des lions, pas plus que de **diabète** chez les ours, lesquels pourtant raffolent de fruits doux, mais ne font pas abus, comme l'homme, d'hydrates de carbone (farine blanche, sucre raffiné, etc.).

Et si la moitié de l'humanité souffre de maux de reins et d'autres troubles de la **colonne vertébrale** c'est pour avoir pris conscience de la supériorité que lui conférerait la station verticale et d'en avoir abusé sans suffisamment d'exercices correctifs.

Les **maladies dues à l'abus du sel, de l'alcool, des drogues**, tout comme l'**infarctus du myocarde**, le **cancer du poulmon**, et surtout les **névroses** toujours plus nombreuses sont dues surtout à des abus de tous genres, contre nature, et à un dérèglement du système neuro-végétatif soumis à rude épreuve par l'ingestion de mets frelatés, et par des sollicitations multiples de nos sens. La perversion de l'instinct le plus dérégulé de tous, le plus noble pourtant, celui de la génération... est une des principales causes de la « dégénération » actuelle, nous en reparlerons.

« L'ange et la bête »

Comme j'aimerais pouvoir donner raison au professeur Rebeaud quand il souhaite que la « paix universelle (puisse s'établir) un jour... (par l'exclusion) de ces forces obscures qui appartiennent au domaine de l'instinct... : la méfiance et la crainte de l'étranger... l'agressivité, le goût de la violence, la faim de victoire et de domination, la soif de sang... » !

Mais nous nous séparons légèrement dès le moment qu'il croit que l'humanité peut y arriver par « la victoire de la raison sur l'instinct » : je pense plutôt, à la lumière de la psychologie moderne, qu'il ne faut pas méconnaître la valeur des instincts, et surtout le fait que de les refouler systématiquement, c'est justement provoquer « de terribles réveils » de ces « forces obscures ».

Contrôle des instincts par une raison éclairée, plutôt qu'une victoire de la raison qui ne serait jamais définitive.

L'homme n'est ni bête, ni ange ; mais, comme quelqu'un l'a dit justement : « Qui veut faire l'ange, fait la bête ».

Merci encore à M. H. Rebeaud de m'avoir donné l'occasion de préciser ma pensée et de la nuancer.

Alb. Cardinaux.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

⁵ Voir « Educateur » Nos 37/1969 et 4/1970.

Au dossier des réformes à venir

Les cours à niveaux

Les données de départ

Toutes les réformes scolaires réalisées en Europe depuis la fin de la guerre ont eu pour principal objectif de favoriser la démocratisation des études. La sélection précoce des élèves que l'on considérait comme les plus doués — parce qu'ils disposaient d'un solide soutien socio-culturel — a été progressivement remplacée par une orientation portant sur plusieurs années. Toutefois, le maintien des élèves dans des classes totalement hétérogènes¹ pose le problème de l'adaptation de l'enseignement au niveau de leurs capacités.

Les techniciens de la pédagogie nous laissent entrevoir une époque déjà rapprochée où les élèves, conversant directement avec un ordinateur, recevront un enseignement sur mesure. En attendant ce que nous hésitons à considérer comme un âge d'or, nous devons nous efforcer de mettre au point des moyens d'adapter l'enseignement au niveau des élèves.

Depuis quelques années s'est développé, un peu partout, le système des *cours à niveaux* (en allemand : *Fachleistungskurse*). Rappelons que celui-ci consiste à regrouper, pour certaines disciplines, des élèves de même niveau, de façon à leur donner un enseignement en rapport avec leurs capacités et leurs connaissances. Dans la pratique, cette organisation s'applique à des groupes de deux ou trois classes parallèles.

Variantes

En observant ce qui se fait autour de nous, on s'aperçoit qu'il existe *plusieurs conceptions* de cours à niveaux :

1. *Les élèves sont répartis dans des groupes qui suivent le même programme à des niveaux différents.* Le programme de base est le même pour tous, mais les groupes avancés s'étendent un peu plus sur son développement et ses applications. Cette solution présente le grand avantage de permettre à tout moment le passage d'un élève d'un groupe faible à un groupe avancé, sans exiger de lui un gros effort de rattrapage.
2. *Les groupes suivent des programmes différents, les avancés progressant plus rapidement que les faibles.* Dans ce cas, les avancés sont favorisés ; mais la promotion d'un groupe à l'autre devient difficile, voire impossible.
3. *Les élèves suivent tous le même programme, les faibles disposant d'un nombre d'heures supérieur pour rester au niveau des avancés.* Ce système, fort séduisant, est appliqué dans un certain nombre de CES (Collèges d'enseignement secondaire) français. A le regarder de plus près, on s'aperçoit toutefois qu'il présente l'inconvénient majeur d'imposer aux faibles un nombre d'heures supplémentaires alors qu'ils auraient précisément besoin d'être soulagés en raison de leur plus grande fatigabilité.
4. *Les élèves sont regroupés suivant leur niveau, sans tenir compte de leur année de programme* (des élèves avancés de 5^e année peuvent être réunis avec des moyens ou des faibles de 6^e). Pour permettre cette parfaite perméabilité du système, il conviendrait donc que, dans un établissement scolaire, toutes les leçons d'arithmétique, de français ou de langue étrangère soient données aux mêmes heures.

¹ Une classe homogène est une classe dans laquelle les enfants sont réunis en fonction de l'appréciation de leurs aptitudes et dans laquelle tous suivent le même programme. Une classe hétérogène est une classe dans laquelle les enfants sont réunis en fonction de leur âge, sans tenir compte de leur niveau d'intelligence.

5. *Les élèves choisissent le niveau auquel ils désirent suivre les cours des principales disciplines.* Dans les *high schools* américaines, les élèves fixent leur choix en fonction de leurs études ultérieures. Un élève qui se propose d'entrer dans la faculté des sciences suivra les cours de mathématiques et de physique au niveau supérieur mais se contentera du niveau moyen pour la langue maternelle et les langues étrangères. Le *baccalauréat européen*, qui est en voie de réalisation, s'inspirera de cette conception. Dans le projet qu'ils ont présenté au congrès de la Société suisse des professeurs de gymnase, M^{me} Inès Jeanrenaud, de Genève, et M. Lajos Nyikos, de Bâle, ont fort judicieusement mis en évidence les avantages d'une telle solution pour les études gymnasiales.

Parmi ces différents modes d'organisation, aucun ne paraît donner pleinement satisfaction. Tout au plus peut-on penser que certains s'appliquent à de jeunes élèves (1,3) alors que d'autres (5) sont réservés aux classes terminales.

Organisation pratique

Partout où ils sont appliqués, les cours à niveaux ne s'étendent que sur un nombre limité de disciplines : mathématiques, langues étrangères, et souvent langue maternelle. Toutes les autres disciplines sont enseignées à des classes totalement hétérogènes. D'après les expériences françaises, il semble que les élèves demandent leur extension aux disciplines dites *d'éveil* (histoire, étude du milieu, sciences, etc.).

Le but des cours à niveaux ne serait pas atteint s'il n'assurait, entre les groupes, une parfaite *perméabilité*. A tout moment, il doit être possible de faire passer un enfant d'un niveau faible à un niveau supérieur — ou inversement — sans exiger de lui un trop gros effort. Nous avons pu observer, dans une école expérimentale allemande, une solution intéressante à ce problème :

Les cours à niveaux débutent en 5^e année, après un premier semestre d'observation. Les élèves de deux classes sont répartis en trois groupes, d'après leurs résultats à des épreuves scolaires et psychologiques.

Toutes les trois semaines, une épreuve commune est imposée à l'ensemble des élèves. L'échelle est calculée de manière qu'à une note 1 dans le groupe C (les plus faibles) correspond la note 2 dans le groupe B et la note 3 dans le groupe A².

Si, lors de deux épreuves successives, un élève du groupe B obtient les notes 1 ou 2, il est automatiquement promu dans le groupe A ; il en va de même pour le passage de C en B. Celui qui est « promu » est alors astreint à suivre un cours d'appui de six semaines pour consolider ses connaissances au niveau supérieur.

Lorsque, dans les mêmes épreuves communes, un élève du groupe A obtient deux fois de suite les notes 5 ou 6, il descend dans le groupe B ; il en va de même du groupe B au groupe C.

A tout moment, il y a donc possibilité pour un élève de passer d'un niveau à un autre. Le directeur nous a même assuré que le nombre des élèves qui montent est plus élevé que celui des élèves qui descendent. Les transferts, nombreux au début, deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on avance dans l'année scolaire.

Exigences

Il est très important que le travail entre les groupes ne se distingue pas seulement par sa densité mais encore par sa qualité. Si les avancés peuvent se satisfaire d'un enseigne-

² Dans ce Land, la meilleure note est 1 et la plus mauvaise 6.

ment de caractère abstrait et formel, les plus faibles doivent, au contraire, bénéficier de méthodes plus intuitives. Sous peine de courir à l'échec, l'organisation des cours à niveaux doit donc être précédée d'une excellente préparation méthodologique.

On entend souvent répéter que les cours à niveaux ne font que rétablir l'ancienne sélection, car les élèves avancés en mathématiques le sont également en français et en allemand. Dans une école berlinoise, sur 171 élèves qui devaient être répartis en six niveaux, un seul se trouvait au niveau inférieur dans les trois disciplines et huit au niveau supérieur ; dans un autre groupe de 300 élèves, moins de 4 % se retrouvaient au niveau inférieur dans les trois disciplines. C'est dire que, lorsque la répartition est faite d'après des critères objectifs et que la perméabilité entre les niveaux est assurée, le système remplit réellement son but.

L'organisation de cours à niveaux impose, dans un même bâtiment, le regroupement d'au moins deux classes parallèles. Si cela ne pose pas de problème dans les villes, il en va autrement dans un milieu rural. Les élèves sont alors obligés de parcourir de grandes distances pour atteindre l'école, ce qui occasionne des frais élevés. L'enseignement à niveaux est donc coûteux. Faut-il, pour autant, y renon-

cer ? Nous ne le pensons pas ; car les distances, dans notre pays, sont considérablement plus faibles qu'en Suède, par exemple, où ce système est appliqué depuis plusieurs années.

Conclusions et vœu

Si l'on en croit les rapports sur les expériences faites à l'étranger (Suède, Allemagne, France, etc.), l'organisation des cours à niveaux présente de réels avantages :

- elle apporte un correctif nécessaire à la rigidité des classes hétérogènes ;
- elle assure une meilleure observation et, partant, une meilleure orientation des élèves ;
- elle permet de soutenir et de pousser les élèves dans les disciplines où ils sont les plus doués.

Nous souhaitons vivement que des expériences soient entreprises dans notre pays et que leurs résultats soient portés à la connaissance des autorités. Peut-être le groupe « Gesamtschule », dont un récent numéro de la *Schweizerische Lehrerzeitung* annonçait la constitution, pourrait-il se charger de la coordination des études et de la conduite des expériences.

Repris de la *Schweizerische Lehrerzeitung*.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Dans ce temps d'essai pour la radio, de réflexion pour la télévision (toutes deux scolaires), la Suisse romande vit ses dernières années en « canton clos » dans le domaine de l'enseignement.

Les maîtres continuent à se battre quotidiennement pour surmonter les mille problèmes habituels, accueillir les difficultés nouvelles.

J'ai l'impression d'être un enseignant privilégié, moi qui peut me pencher sur un seul problème, vaste certes, mais déterminé. Qui, de plus, dépasse les frontières.

Je ne voudrais pas que l'on croie, parce que je me préoccupe de moyens audio-visuels, que seules les questions qui s'y rapportent me semblent importantes. J'aimerais simplement livrer des réflexions que j'ai le temps de faire naître, où l'on pourra trouver à boire et à manger (comme dans les opéras bouffes ! Robert Beauvais disait...) et qui aideront peut-être certains à y voir non seulement plus clair, mais aussi plus « neuf », plus « simple » !

R. R.

Le maître n'aime pas la télé...

I. Une fois n'est pas coutume !

Je voudrais aborder maintenant un sujet délicat, tant il est vrai que la susceptibilité est le ferment le plus efficace de querelles, de disputes vaines et de guérrilles intellectuelles.

Tout d'abord — et par manque de courage — je m'accompagnerai de citations. Non pas parce que je n'ai rien à dire (oh ! ces textes où seules les citations font poids !) mais parce que, ainsi, je me sens moins seul...

Les enseignants n'aiment pas la télévision. Ils se croiraient déshonorés d'avouer regarder le petit écran. Bon pour les ouvriers, oui, les heures d'usine ne prédisposent guère à la lecture ! Le maître jouit d'une bibliothèque ; il refuse le récepteur TV.

Dans un journal universitaire genevois :

(Au sujet des bagarres de Nanterre de 1970). « Je venais de prendre connaissance de l'éditorial signé Jean-Marc Chappuis dans la « Vie protestante » (...) lorsque je me suis arrêté à celui de Claude Smadja dans la « Tribune de Lausanne ». Le même jour, mon regard se fixait sur la chronique que Pierre Béguin rédige tous les jeudis dans la « Gazette de Lausanne ». (...) Je constate que dans « Le Monde » Nanterre 70 (...) figurait en première page. Peu après, placé devant le poste de télévision — une fois n'est pas coutume¹

— j'écoutais Bernard Béguin, dans le « Fait du jour », expliquer pourquoi tout semblait recommencer. »

Une fois n'est pas coutume ! Il faut bien qu'on le sache : un intellectuel, un pédagogue, ceux des professions libérales ne regardent pas, d'habitude, la télévision ! Ils s'efforcent de ne pas la regarder. Ils déclarent n'en pas éprouver du tout le besoin. Le journal leur apporte l'information, le livre la culture, et peut-être le théâtre le divertissement. Le théâtre lyrique, s'entend, qui, avec les concerts, drainent l'intelligentsia de nos cités.

« De cette ville les doux, les lyriques, les chimériques ont toujours dû s'exiler, mais les barbares impérieuses des réformateurs inflexibles ont fini par avoir le dessus, et, domptant l'homme ancien, par faire des créatures nouvelles que la voix de la conscience, le snobisme ou le besoin profond de l'âme mène au Temple ou au Concert d'abonnement. »

Alfred Berchtold

(à propos de Genève et d'Ansermet, dans « La Suisse romande au cap du XX^e siècle »).

A nous la véritable culture, aux autres le bistrot et la télévision !

Et le cinéma ! Hier encore, voyant le merveilleux film de

¹ C'est moi qui souligne.

Reichenbach sur Arthur Rubinstein², j'ai aperçu dans la salle une élite étonnée de son audace : il avait fallu le noble attrait de la musique pour qu'elle se hasarde dans une salle obscure :

— Nous ne sommes pas allés voir un film, nous sommes allés entendre Rubinstein.

« Cet art (le cinéma) est né dans les kermesses, a vécu dans les faubourgs et s'est épanoui sans l'aide des gens cultivés. »

Raymond Queneau.

Même le théâtre, né sur un chariot, sorti de tumultueuses fêtes dionysiaques, de robustes atellanes, voire de l'Eglise pour s'adresser au peuple (« le théâtre est sorti de l'Eglise, et l'Eglise ne se l'est jamais pardonné », disait Sacha Guitry !), n'est considéré que s'il correspond à une littérature scolaire ! Racine, oui ; Molière, certes (et plutôt « Le Misanthrope » que « Les Amants magnifiques »), Shakespeare, eh ! attention ! Feydeau non, Arrabal exclu...

« Je vous demande à tous d'éviter vous-mêmes le funeste séjour des salles de spectacle et d'en détourner ceux qui les fréquentent. Je désirerais que tu rencontres un homme qui vient de voir un spectacle et un autre qui sort de prison : tu verrais combien l'âme du premier est indignée, agitée et comme vraiment enchaînée et combien l'âme du second est quiète, libre et élevée. »

Saint Jean Chrysostome.

² *L'Amour de la Vie* : allez le voir ! Un chef-d'œuvre de sensibilité et d'intelligence, coproduit... par le cinéma et la télévision !

Mais je m'éloigne. Qu'on m'excuse pourtant, il est nécessaire de remonter loin pour comprendre la désaffection manifestée à l'égard des spectacles et des moyens de communication de masse (nous ferons ultérieurement un distinguo entre ces deux termes) par ceux qui dispensent officiellement la culture et forment la masse en général, et la future élite en particulier.

« Il faut, dans un certain sens, se plaire au cinéma, aimer introduire une pièce dans un juke-box, s'amuser aux appareils à sous, suivre les matches sportifs, à la radio et à la télévision, fredonner la dernière rengaine. Il faut être soi-même un peu de la foule, des bords, des badauds, des jeux collectifs. Il faut reconnaître ce monde sans s'y sentir étranger. Il faut aimer flâner sur les grands boulevards de la culture de masse. »

Edgar Morin.

Je pense que l'instituteur ne se retranche plus dans sa tour d'ivoire. Il sait « flâner sur les grands boulevards de la culture de masse ». Seulement, la culture de masse est pour les autres, convient-il, et il refuse, flâneur, de pénétrer dans les magasins ! Il dispose d'une culture d'élite, et il tient à la sauvegarder.

Il est temps de nous pencher sur ces différentes cultures.

Robert Rudin.

Deux... Corboésies !

A qui la pomme ?

Noirs accrocs de la neige immense,
Trois corbeaux sur le désert blanc
Vers le sol font des révérences
Et puis soudain, d'un même élan
Sautillant sur leurs pieds de gomme,
Vont disputer pour une pomme :
— Croa, croa, elle est à moi !
— Non, le tout premier je l'ai vue !
En fin que quoi, nul ne l'a eue :
Ils ont tant chamaillé tous trois
Que la pomme s'est enfoncée
Parmi la neige sous leur poids...

Décus dans leur vaine curée
Et le gésier en désarroi,
Nos corbeaux prennent leur envolée
Et vont se perdre dans le bois,
Croa !

A bagarrer, quel avantage ?
Mieux eût valu faire partage.
Las ! en des conflits moins vitaux,
Que d'humains devenus corbeaux !

A. Chevalley.

Un grand corbeau

Jette son cri de rouille :

Cro - a !

Co - a, co - a ! fait la grenouille ;
Cro - a, cro - a ! dit le corbeau
Qui ajoute aussitôt :
— C'est assez, ma commère !
Pourquoi se faire écho ?
Apprenez donc votre grammaire,
Car, en langage délicat,
On ne dit pas « co - a, co - a »,
Mais bien « cro - a ». Vous mangez l'R ;
Essayez un peu pour me plaire !

Alors grenouille, en un sabbat,
Crie à tous vents : Co - a, co - a !

— Foi de corbeau, je désespère
De vous faire apprendre jamais
Notre franglais !
A moins qu'exprès
Vous ne vouliez, petite houle,
Dire avec moi cet R qu'on roule,
Crrro - a, crrro - a, sur le palais ?
Or, sachez-le : telle arrogance
Me donne sur les nerfs !
Vous mangez l'R ?
Bon ! Soit ! vous le ferez aussi bien dans ma panse...

Sur ce, notre corbeau s'élance
Et fort enserre entre ses doigts
Le petit animal en transe
Qui crie une dernière fois :
Pourquo - a ?

A. Chevalley.

Leçon de diction

Devant sa mare, une grenouille
Se débarbouille
Et s'éclaircit la voix :
Co - a !
Quand soudain, descendu lourdaut,

Notre commune

A la tête de la classe supérieure d'un cercle scolaire comprenant cinq petits villages campagnards, j'ai remplacé cet hiver les leçons d'instruction civique à l'école (et les devoirs hebdomadaires s'y rapportant) par un travail collectif consacré à « La Commune » et réalisé entièrement en dehors des heures de classe. Tous les élèves d'un même village formaient un groupe chargé d'enquêter dans sa commune, de photographier, de dessiner, de rédiger. Au bout de quatre mois, chaque équipe m'a remis un travail, dont les qualités de fond et de forme prouvent l'intérêt suscité par cette expérience.

Dans le but de rendre peut-être service aux collègues qui enseignent au degré supérieur primaire dans un cercle scolaire rural, je me permets de proposer la publication des questionnaires qui ont facilité la tâche de mes élèves.

Claude Hennard.

A. Territoire

1. Observez, puis dessinez le plan de votre commune ! De quels cercle, arrondissement, district fait-elle partie ?
2. Trouvez quelques bornes communales et dessinez-en une !
3. Citez toutes les communes limitrophes ! Dans quels cantons sont-elles ?
4. Dites si votre commune comprend un seul village ou un village et des hameaux !
5. Indiquez le nom des hameaux et fermes foraines éventuels !
6. Notez sa superficie totale ; la proportion a) des champs ; b) des bois ; c) des bâtiments, routes et chemins !
7. Donnez les altitudes extrêmes de votre commune et celle, moyenne, du village !
8. La plus petite commune vaudoise est Rivaz : 0,3 km². Combien de fois plus grande est la vôtre ?
9. La plus grande commune vaudoise est Château-d'Ex : 113,8 km². Combien de fois plus petite est la vôtre ?
10. Dessinez ou photographiez un paysage ou panorama représentant votre commune ou la plus importante partie de celle-ci !

B. Histoire

1. Depuis quand (siècle, année) existe votre commune ?
2. De qui (de quoi) dépendait-elle auparavant ?
3. Quand votre commune a-t-elle reçu ses limites et son organisation définitive ?
4. Dessinez (photographiez) ses armoiries !
5. Depuis quand possède-t-elle ses armoiries ?
6. Quelle est la signification du sujet principal choisi dans le blason de votre commune ?
7. Définissez en termes héraldiques précis les armoiries de votre commune !
8. Le territoire de votre commune n'a pas toujours fait partie du canton de Vaud. Dès l'Antiquité et jusqu'à 1803, de quelles institutions politiques successives dépendait-il ?
9. Dessinez, photographiez des témoins ou des vestiges de ces diverses époques et classez-les dans un ordre chronologique ! (routes, bâtiments, chartes, franchises, traités, archives, etc.)
10. Relevez les dates les plus anciennes observées sur des bâtiments ou des fontaines de votre commune.
11. A quels styles architecturaux appartiennent par exemple : l'église, le château, la façade de maison la plus ancienne ?
12. Quels personnages historiques célèbres ont habité, séjourné ou eu affaire dans votre commune ?
13. Composez un texte détaillé sur l'histoire d'un édifice remarquable de votre localité !
14. Collez la photo et parlez de la vie et de l'œuvre d'une personnalité (politique, artistique, etc.) éminente de votre village !
15. Si vous êtes bourgeois de votre commune de domicile, dessinez vos arbres généalogiques (noms et dates de naissance) !

16. Indiquez des bourgeoisies anciennes et récentes de votre commune !
17. Indiquez les dates de réalisation de travaux communaux importants : église, grande salle, eau sous pression, lumière électrique, néons, drainages, remaniement ou regroupement parcellaire, goudronnage ou bétonnage des artères du village, etc. !
18. Dessinez ou collez des photos d'outils, instruments, ustensiles, machines utilisés autrefois par les habitants de votre commune !
19. Quel(le) est le(la) doyen(ne) de votre commune ? Quel âge a-t-il(elle) ?
20. Interrogez-le(la) et notez ses évocations les plus savoureuses sur la vie au village au temps de son enfance !

C. Habitants

1. Quelle est la population actuelle de votre commune ?
2. Est-elle en augmentation ou en régression par rapport aux années précédentes ?
3. Faites un graphique pour illustrer ces variations !
4. Dressez le tableau le plus complet des noms de familles : a) bourgeois ; b) originaires d'autres communes vaudoises ; c) originaires d'autres cantons ; d) étrangères, de votre commune !
5. Dans votre commune, quelle est la proportion (en % ou fraction) des bourgeois (hommes, femmes et enfants) par rapport à l'ensemble de sa population ?
6. Citez le nom de quelques familles qui ont acquis récemment la bourgeoisie de votre commune ; combien leur en a-t-il coûté ?
7. Votre commune compte-t-elle des bourgeois d'honneur ?
8. Calculez la densité de la population de votre commune (habitants/km²). Comparez-la à celle de la Suisse !
9. Combien votre commune compte-t-elle actuellement de citoyens ? et de citoyennes ? (Ils possèdent une carte civique.)
10. Quelles sont les familles de votre commune comptant le plus d'enfants (vivants) ?
11. Combien de maisons d'habitation existe-t-il dans votre commune ? Dessinez ou photographiez la plus ancienne et la plus moderne !
12. Déterminez le nombre actuel d'exploitations agricoles de votre village ! Comprend-il une majorité de grandes, moyennes ou petites exploitations ?
13. Dessinez, photographiez ou établissez le plan d'une ferme typique de votre village, avec ses dépendances !
14. Citez, dans votre commune, les principales entreprises (industrielles, commerciales, de construction, etc.) qui comptent plusieurs salariés ! (Photos.)
15. Votre commune possède-t-elle : une église, un bureau de poste, une école, plusieurs classes, une grande salle, plusieurs cafés, une boulangerie, une boucherie, plusieurs épiceries, une laiterie, un abattoir, un garage, etc. ? (Photos.)
16. Etablissez un tableau répartissant la population active (dès 16 ans) en diverses catégories de professions lucratives ! Exemples : agriculteurs, arboriculteurs, horticulteurs.

teurs — fonctionnaires communaux, cantonaux et fédéraux — commerçants, employés de commerce et de banque, vendeurs, représentants — ouvriers d'industrie, manœuvres, mécaniciens, électriciens, techniciens, artisans divers — médecins, dentistes, avocats, notaires, professeurs privés (professions libérales).

17. Parlez des sociétés locales et de leurs activités !
18. Parlez de votre paroisse et de ses activités !

D. Vie politique : autorité administrative

1. Qu'appelle-t-on dans un village Assemblée de commune ? Et quel est son rôle politique ?
2. Quelle institution exerce le pouvoir administratif (législatif) dans votre commune ?
3. Pourquoi n'avez-vous pas de Conseil communal ?
4. Qui peut faire partie du Conseil général ? Collez deux cartes civiques périmées ou vides (homme et femme) !
5. Combien cette autorité compte-t-elle de membres actuellement dans votre commune ?
6. Dressez-en la liste en séparant : hommes et femmes et bourgeois et non-bourgeois !
7. Calculez-en la moyenne d'âge ! Pour quelles raisons est-elle assez élevée ?
8. Donnez un aperçu illustré des différentes questions qu'examine votre Conseil général !
9. Collez des cartes de convocation portant l'ordre du jour de chaque séance !
10. Recopiez un procès-verbal récent d'une séance du Conseil général !
11. Qu'appelle-t-on Bureau du Conseil général ? Qui le nomme, quand et pour combien de temps ?
12. Qui est président du Conseil actuel ? (Photo - Autographe.) Depuis combien d'années occupe-t-il ce poste ?
13. Faites un résumé succinct de ses diverses fonctions ! De quelles qualités principales doit-il faire preuve ?
14. Mêmes questions que sous 9 et 10 pour le(s) vice-présidents(s).
15. Mêmes questions que sous 9 et 10 pour les scrutateurs.
16. Mêmes questions que sous 9 et 10 pour le secrétaire.
17. Où se tiennent les séances ? Faites un plan de la salle !
18. Combien de fois et par qui le Conseil général est-il en moyenne convoqué par année ? La fréquentation des séances est-elle bonne ?
19. Les participants touchent-ils un jeton de présence ? De combien ? Les absents ont-ils une amende ? A combien se monte-t-elle ?
20. Existe-t-il dans votre commune des commissions nommées par les conseillers généraux ? Lesquelles ?
21. Qui en fait partie et quelles sont leurs attributions respectives ?
22. A quelle occasion les conseillers généraux sont-ils assermentés ? Par qui ?
23. Copiez le serment du conseiller général vaudois !

E. Vie politique : autorité exécutive

1. Quelle institution exerce le pouvoir exécutif dans votre commune ?
2. Combien cette autorité compte-t-elle de membres actuellement ? Et qui les assermente ?
3. Dressez-en la liste en séparant bourgeois et non-bourgeois, et en attribuant les différents dicastères.
4. Pourquoi ne compte-t-elle pas de femmes ?
5. Calculez-en la moyenne d'âge et comparez-la à celle de Vallamand !
6. Qui élit cette autorité ? Pour combien de temps ? Quand eut lieu la dernière élection ? (Collez des listes électorales s'y rapportant.)
7. Quel est le membre qui totalise le plus de législatures et combien ?

8. Où, quand et combien de fois se tiennent les séances ?
9. Collez des photos ou des autographes des municipaux de votre village !
10. Donnez un aperçu illustré des différentes questions qu'examine votre Municipalité !
11. Relevez quelques « ordres du jour » des dernières séances !
12. Recopiez un procès-verbal récent d'une séance de Municipalité !
13. Que savez-vous des traitements (indemnités) du syndic et des municipaux ?
14. Quelle est la fonction du syndic au sein de la Municipalité et en quoi se distingue-t-elle de celle de ses collègues ?
15. Etudiez en détail et chronologiquement les diverses phases d'un projet communal ayant abouti dernièrement !
16. Demandez au greffe d'apposer le sceau de la Municipalité sur votre travail !
17. Quels sont les divers impôts et taxes perçus par les autorités de votre commune ? Indiquez les taux appliqués !
18. Qui les paie ? Et les étrangers ? Est-ce équitable ?
19. Citez des localités vaudoises dont les habitants sont exempts d'impôts communaux et quelques autres fortement imposés ! Pourquoi pareille différence ?
20. Qui encaisse les impôts et tient la comptabilité communale ? Indiquez son nom !
21. Copiez le résumé des comptes communaux 1969 ! Quelles ont été les plus grandes recettes et dépenses de l'année ? Commentez !
22. Copiez le budget 1970 de votre commune ! Commentez !
23. Qui contrôle les activités de la Municipalité ? Comment ?
24. Deux proches parents ne peuvent être simultanément de la Municipalité ou boursier et secrétaire municipal. Pour quelles raisons ?
25. Qui est huissier communal ? En quoi consiste ses tâches ?
26. Existe-t-il dans votre commune une (des) commission(s) nommée(s) exclusivement par la Municipalité ? Laquelle (lesquelles) ?
27. Qui en fait partie et quelles sont ses (leurs) attributions ?
28. Mentionnez quelques courses ou voyages effectués par les municipaux ces dernières années !

Voici la saison des promenades

L'Association vaudoise de tourisme pédestre (AVTP) a entrepris depuis de nombreuses années le balisage de 2000 kilomètres de sentiers à l'aide de flèches et de losanges jaunes. Les promeneurs solitaires et ceux qui aiment sortir en famille peuvent ainsi parcourir à pied la campagne vaudoise loin du flot des voitures.

Les personnes qui aiment la compagnie préfèrent participer aux excursions organisées par l'AVTP le dimanche, tous les quinze jours, dans diverses régions du canton ou de Suisse romande.

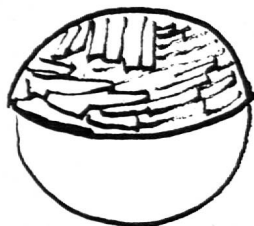
Cette association publie des cartes et des guides où les divers itinéraires balisés sont signalés ou décrits. Vous pourrez grâce à eux, sans crainte de vous perdre, vous livrer au sport idéal qu'est la marche, car il vous permet d'adapter votre effort à votre âge ou à votre condition physique du moment. La marche est le contrepois nécessaire à une vie trop sédentaire.

Tous renseignements par l'Association vaudoise de tourisme pédestre, 11, chemin de Mornex, 1003 Lausanne.

Geographie, degré supérieur

Construisons un globe terrestre

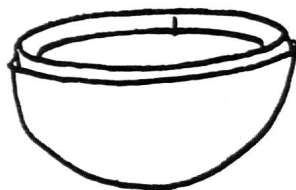
Matériel : un ballon de 20 cm. de diamètre (en guise de moule), papier journal, papier fort bleu, carton souple clair, aiguille à tricoter, colle, fil de fer épais.



1. Mouiller la moitié du ballon. Plaquer sur cette moitié, deux couches de morceaux de journal mouillés, en bandelettes (10×2 cm.). Coller sur cette première couche, trois ou quatre couches d'autres bandelettes. Eviter les plis.

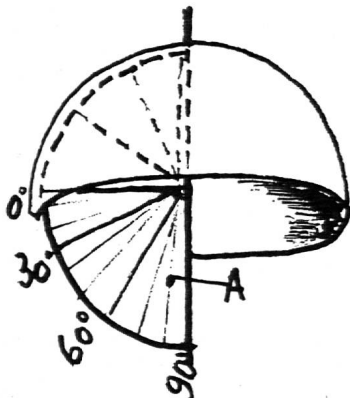
Coller une dernière couche de papiers bleus, petits et réguliers. Laisser sécher. Démouler.

2. Préparer une seconde moitié.



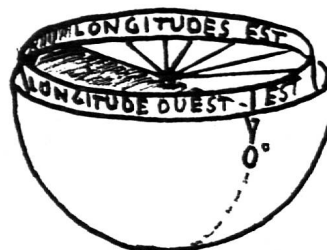
3. Découper une bande de carton de 2 cm. de large ; dans une moitié, la coller à l'intérieur, pour le joint.

4. Chercher le pôle de chaque hémisphère avec un compas ou un mètre de couturière et le traverser d'une aiguille à tricoter. Renforcer les pôles intérieurement.



5. Découper, dans du carton souple, deux disques : l'un A, de la dimension du diamètre intérieur, l'autre, B, 2 cm. plus grand.

6. Plier le disque A sur l'aiguille. Le coller très fortement. A partir du centre tracer les dizaines de degrés. Ce sont des LATITUDES.



7. Tracer sur le disque B, le cercle exact (aux dimensions du cercle intérieur). Plier ce disque en deux. Grader tous les dix degrés de 0° à 180°.

Inciser les onglets — le cm. de trop — les plier avec précision, les coller sur la paroi du globe. Les LONGITUDES sont en place.

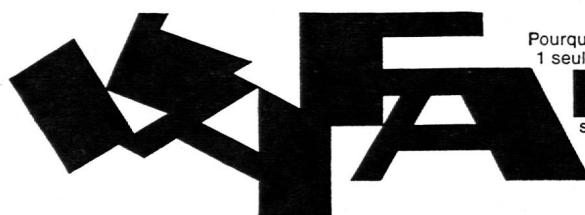
8. Marquer les parallèles en perçant chacun d'eux, de l'intérieur, à l'aide d'une aiguille.

9. Marquer les méridiens en perçant de l'intérieur, les degrés 10, 20, 30... Attention de faire passer les lignes exactement par les pôles.

10. Repérer les coordonnées (latitude et longitude) des points extrêmes des continents (caps) pour les dessiner. Peindre déserts, plaines, montagnes, pôles.

11. Monter le globe sur un gros fil de fer ou sur une tige métallique fixée sur un pied ou suspendue, en donnant à cet axe une inclinaison de 23°.

J.-L. Loutan.



Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

KAFA

soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies
Refroidissements - Maux de dents
Rhumatismes - Lumbagos
Sciaticques - Règles douloureuses

Le coin de l'espéranto

Comment ont-ils appris l'espéranto ?

Selon une enquête, voici comment les espérantistes ont appris la langue internationale :

- 4 % comme langue maternelle.
- 54 % dans des cours privés.
- 2 % à l'école.
- 40 % comme autodidactes.

L'espéranto, langue maternelle

Voici 13 ans que nous organisons chaque hiver un camp de ski espérantiste à Adelboden. Parfois le tiers des participants parlait l'espéranto comme langue maternelle.

En discutant avec ces jeunes gens nous nous sommes fait une idée de leur condition familiale. Leurs parents ne peuvent généralement pas se parler dans une autre langue que l'espéranto. Ils se sont connus dans un congrès international. D'autres fois en famille l'espéranto est parlé lors du passage de certaines visites ou lors de vacances. Jamais ces jeunes gens ne se sont plaints de cette situation. Au contraire, plusieurs se sentent nettement avantagés sur leurs camarades monolingues lors de l'étude des langues étrangères. Le nombre de ces espérantistes de naissance croîtra nécessairement. Signalons que du 1^{er} au 8 août se déroulera à Vienne le 11^e Congrès des enfants espérantistes (11-a Infana Kongreseto).

L'espéranto dans les cours privés

Ces cours privés sont généralement organisés par des sociétés espérantistes ou des écoles clubs. Le plus souvent il s'agit d'une série de 10 à 20 soirées d'étude. C'est fort peu, mais déjà suffisant. Etant chroniqueur pour les émissions en espéranto du service des ondes courtes de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, je reçois un abondant courrier d'auditeurs de tous pays. Eh bien ! ces cartes ou lettres comportent beaucoup moins de fautes que les billets d'excuse que je recevais des parents de mes élèves.

La facilité de l'espéranto est le fruit de la régularité. C'est la cause du succès de cette langue. La mécanique de la régularité a suppléé à l'habitude.

Cette facilité engendre un sentiment de sécurité. Ainsi très vite les élèves se risquent à parler.

Durant cet hiver le Centre culturel espérantiste a expérimenté à Neuchâtel et Lausanne un cours audio-visuel d'espéranto qui oblige les élèves à parler dès la première leçon. Au bout de 10 leçons ils peuvent se rendre dans un congrès et parler assez couramment la langue internationale. Dès l'automne prochain de tels cours auront lieu dans les principales villes de Romandie.

L'espéranto à l'école

Le monde est vaste est les Ministères de l'éducation ne tiennent pas encore de statistiques au sujet de l'enseignement de l'espéranto. Aussi est-il assez difficile d'obtenir des renseignements exacts. L'Association des éducateurs espérantistes essaie de recenser les écoles publiques où l'espéranto est enseigné. Cet enseignement est facultatif ou obligatoire. Voici selon cette liste les douze pays où il y avait le plus d'écouliers apprenant l'espéranto durant l'année scolaire 1968-1969. Il s'agit d'un minimum. En effet, il existe certainement d'autres écoles non recensées.

1. Bulgarie	69 écoles = 2342 écouliers
2. Hongrie	96 écoles = 1937 écouliers
3. Grande-Bretagne	25 écoles = 1815 écouliers
4. Pologne	39 écoles = 1729 écouliers

5. Italie	23 écoles = 974 écouliers
6. Nouvelle-Zélande	8 écoles = 890 écouliers
7. Yougoslavie	25 écoles = 653 écouliers
8. France	43 écoles = 612 écouliers
9. Japon	38 écoles = 515 écouliers
10. Corée (Sud et Nord)	11 écoles = 388 écouliers
11. USA	23 écoles = 364 écouliers
12. Brésil	8 écoles = 356 écouliers

En plus l'espéranto était enseigné dans 30 universités de 16 pays. Dans les milieux universitaires les cours d'espéranto sont généralement ouverts pour des chercheurs qui désirent entrer en contact avec des collègues étrangers. Au Japon beaucoup d'étudiants publient leur thèse en espéranto.

Ce qui frappe tout observateur, c'est la place qu'occupe les pays anglophones : Grande-Bretagne (3^e rang), Nouvelle-Zélande (6^e rang), USA (11^e rang).

Dans ces pays beaucoup d'enseignants se rendent compte que l'anglais a usurpé le rôle de langue internationale. L'usage de l'anglais et du français comme langues de travail ne fonctionne convenablement que dans les conférences où l'on utilise la coûteuse technique de la traduction simultanée. Ces enseignants ont remarqué que les pays de petite langue de culture mettaient au point l'enseignement de l'espéranto, pour pouvoir bientôt utiliser cette langue internationale dans les organisations internationales comme langue de travail. Regardez dans le tableau ci-dessus la place significative de pays tels que la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne. Pourquoi se laisser surprendre. C'est pour cette raison qu'en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande et même aux USA on met au point la méthodologie de l'enseignement de l'espéranto.

La Suisse est absente dans cette recherche. Nous risquons de payer cher ce désintérêt. Brusquement, lorsqu'il faudra introduire l'enseignement de l'espéranto dans nos écoles qui formera les cadres nécessaires ? L'Association des éducateurs espérantistes de Suisse a pris conscience de ce danger. Elle s'est rendu compte de la nécessité d'entreprendre elle-même les premiers travaux. Elle a convoqué à Bienne le 15 décembre 1968 les présidents des diverses sociétés et groupes espérantistes de Suisse. C'est alors qu'a été créé le Centre culturel espérantiste. Un appel a été lancé aux espérantistes de Suisse. Et maintenant ce centre peut avoir, grâce à la générosité des espérantistes de Suisse, un secrétariat semi-permanent, qui est provisoirement à La Sagne.

Mais les espérantistes ne pourront pas à eux seuls assurer le financement de ce Centre culturel. Ils espèrent qu'un public toujours plus large soutiendra de ses dons la création d'une institution qui puisse faire connaître en Suisse l'essor de l'espéranto et conduire les études qui permettront d'introduire sans heurts l'espéranto dans nos programmes scolaires. Pourquoi ne pas enseigner une branche dans cette langue ?

Nous signalons le compte de chèques postaux de ce centre : 23-2921, Centre culturel espérantiste, La Sagne/La Chaux-de-Fonds. Nous remercions tous les collègues qui contribueront par leurs dons à la mise sur pied de cette institution.

Dans la chronique « Le coin de l'espéranto » nous parlerons de certains aspects de l'enseignement de l'espéranto. Ainsi chacun pourra objectivement se rendre compte de tout ce qui nous reste à faire pour simplement nous tenir au courant de ce qui s'accomplit ailleurs.

Claude Gacond

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
onzième année

3

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Réflexions à propos d'une lecture

La découverte des deux infinis

1610 : assassinat d'Henri IV...

Mais il s'est passé autre chose cette année-là : un autre événement de première grandeur, quoique d'un ordre tout différent () : le 7 janvier, Galilée, observant le ciel dans une lunette de sa fabrication, avait découvert les satellites de Jupiter. Pour la première fois, l'observation astronomique utilisait un instrument multipliant le pouvoir de la vision humaine. () Comme le même Galilée, environ deux ans plus tard, devait effectuer les premières observations à l'aide d'un microscope rudimentaire, on peut comprendre ce qui se produisit alors : c'est la fin d'un règne, celui de « l'œil nu », dans l'histoire des sciences. () Une révolution commence, et le geste de Ravaillac a certainement eu, en fait, moins d'importance pour l'avenir de l'humanité que le geste de Galileo Galilei tournant sa lunette vers le ciel. ()

Il n'est pas excessif d'affirmer qu'une époque nouvelle commence, non seulement dans l'histoire des sciences, ce qui est évident, mais aussi dans l'histoire de la pensée. () Nous éprouvons de la difficulté à comprendre ce qu'était « l'univers mental » d'un homme du XVI^e siècle. Il correspondait à un monde où toute la réalité était visible, directement perceptible. () Et le monde tel qu'on le voit étant le monde réel, on peut comprendre la réaction des savants lorsque les lentilles de verre font leur apparition. Ces lentilles sont considérées comme déformantes ; elles donnent du monde une vision altérée. Elles n'ont aucun intérêt pour la science.

La lecture de ces seuls extraits d'un article de M. Henri de Saint-Blanquat dans la revue « Sciences et Avenir » éclaire d'un jour nouveau bien des faits depuis longtemps connus. Ou plus exactement nous donne des yeux nouveaux pour considérer ces faits. Et se présentent alors à l'esprit certaines analogies dont nous soumettons quelques-unes à la réflexion de nos collègues, car elles posent des questions auxquelles nous les laisserons trouver réponse.

Les nouveaux moyens de connaissance, de Galilée à nos jours et à l'avenir sans doute, ne seraient-ils pas une des causes du fossé creusé entre le peuple et la caste des savants ? Tandis que ceux-ci manipulent des instruments de plus en plus puissants, précis, efficaces, ordinateur inclus, celui-là ne dispose que d'une science de seconde main, livresque, apprise, et en somme tout proche de l'homme du temps de Galilée, vit encore d'une pensée régie par ce qui est directement visible. Même lorsque c'est la télévision qui lui apporte ce visible, ou que, comme les élèves de certaines écoles mieux équipées, il peut s'adonner à de petits exercices de science pratique. Sa science, n'est-elle pas encore,

en général, plus proche de la foi de la connaissance ?

● Depuis un siècle, n'est-ce pas une scission semblable qui s'est développée dans le domaine des arts ? — Pour une minorité d'initiés, de « voyants », une foule de « borgnes » ou de « daltoniens » réduits à croire, ou ne pas croire.

● Les artistes de la Renaissance sont sur le front de la recherche scientifique. Tels Masaccio et les découvreurs des lois de la perspective centrale, dite « italienne » (construite sur une hypothèse monoculaire, elle préfigure la perspective photographique qui viendra lui servir de caution). Tel Vinci, tour à tour architecte, urbaniste, ingénieur, métallurgiste, anatomiste, chercheur universel autant, si ce n'est plus, que peintre ou sculpteur.

● Les impressionnistes interrogeant les lois du mélange optique des couleurs récemment exprimées par le chimiste Chevreul, renouent avec cette tradition. Si certains abstraits semblent explorer, en compagnie du biologiste et à l'aide d'un microscope les cellules organiques ou la structure des cristaux, les surréalistes Tanguy, Dali ou Magritte, nouveaux Bosch ou Dürer, accompagnent la psychanalyse naissante dans l'étude des rêves et de l'inconscient, renouvelant ainsi le geste des artistes qui disséquaient le cadavre.

● D'un côté la foule de ceux dont le regard s'arrête au superficiel (à ce qui apparaît en surface), « peintres » souvent maniaques de « vérité historique », s'évertuant à reproduire formes, volumes et couleurs encore plus précisément, plus fidèlement que ne saurait le faire certaine photographie « plus vraie que nature ». A l'opposé, des fauves osant redonner à la peinture ce qui en fait la royauté, la couleur, haussant celle-ci jusqu'à un paroxysme qui en multiplie la puissance expressive et lui fait clamer l'axiome de Maurice Denis « ... un tableau est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées ». Et qui, de plus, soumettent à déformation ce qu'ils représentent.

Déformations des fauves. Déformations des Cézanne, Picasso, Modigliani. Déformations de Klee, déformations de Moore, de Giacometti... « Déformations » des lentilles de nouveaux Galilées ?

Charles-Edouard HAUSAMMANN.

Thème 1970

Moyens de transport — Voies de communication

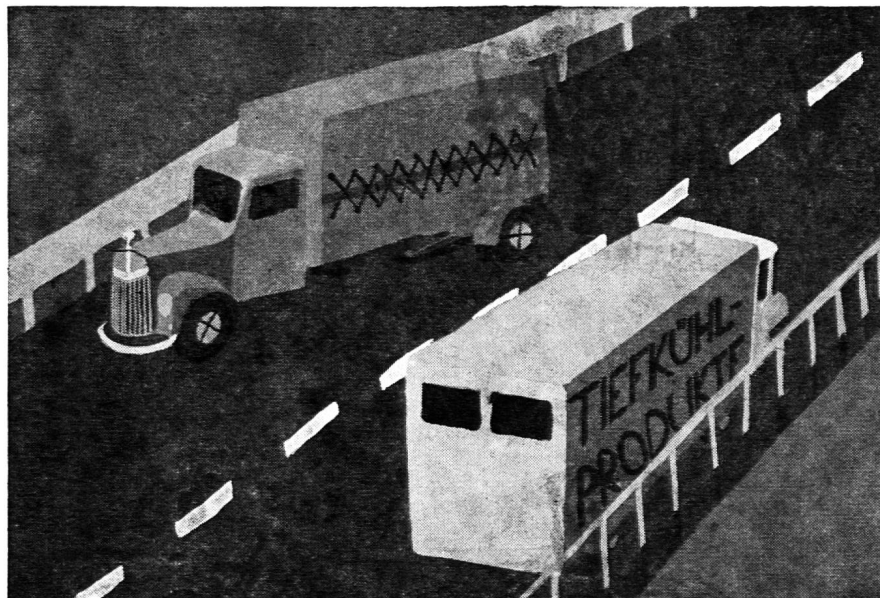
Camions

Classe mixte, 14 ans, collège de Coire.

Technique : gouache.

Fournitures : bloc à esquisses (papier journal), papier d'embal-

lage 34 x 50 cm., gouaches en tubes, brosse plate, pinceau souple, assiette plate ou palette, petite éponge naturelle, chiffon.



Déroulement du travail :

1. Recherche d'idées.

Esquisses inspirées par le sujet : « Camions sur la route ».

2. Dessin.

Mettre en place le dessin définitif sur la face rugueuse du papier d'emballage. Véhicules aussi grands que possible : analyse et étude collectives des parties principales : moteur, cabine, pont, roues. Environnement.

3. Peinture.

Cette étape suppose une familiarisation préalable avec la technique de la gouache : mélange des tons, pose de la couleur.

Poser les fonds d'abord : grandes surfaces de l'ar-

rière plan, de la route, des bâches. Du moment que l'on utilise une couleur couvrante, les détails (lignes de sécurité sur la chaussée, lettres sur les flancs des camions) seront peints pour terminer.

Mathias BALZER.

Le vélomoteur

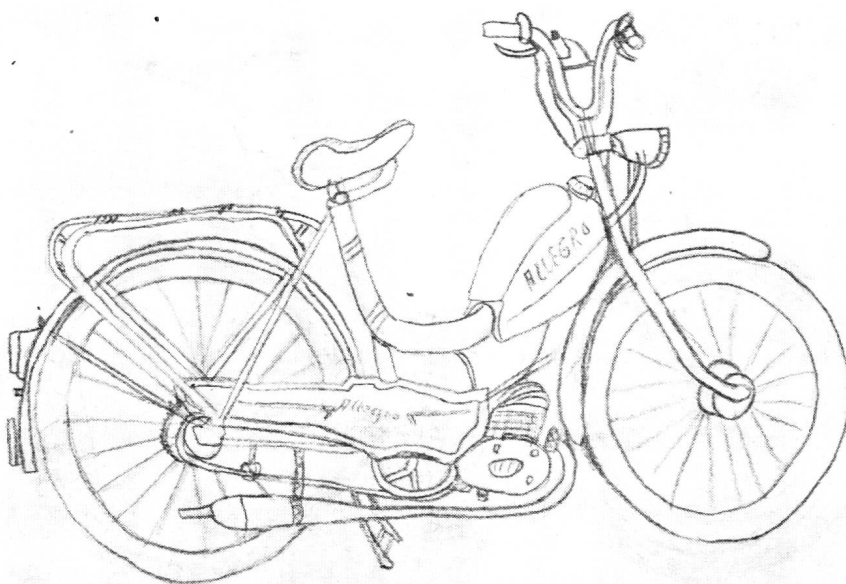
Garçons, 13 ans, Ecole secondaire (Sekundarschule) de Coire.

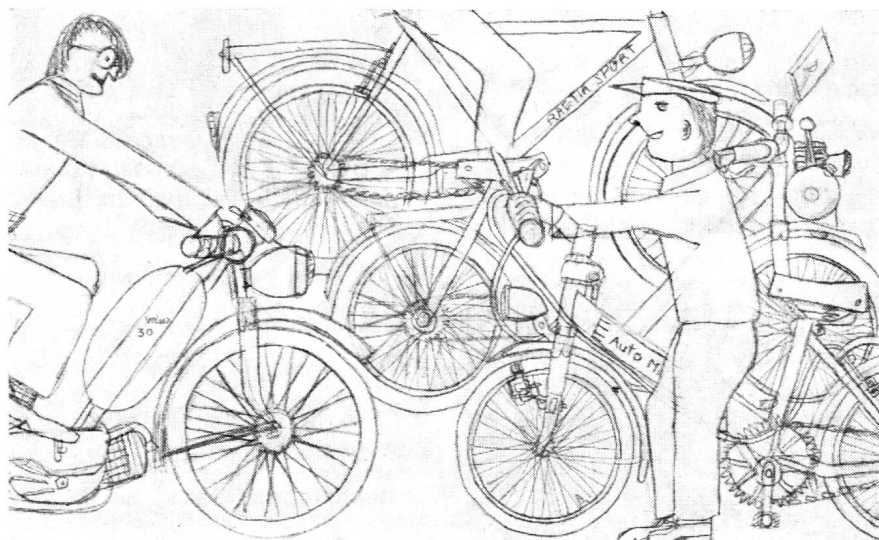
Technique : crayon.

Ce travail se compose de deux étapes :

1. Etude graphique.

Vélomoteur isolé : dans ce dessin documentaire au trait, le jeu expressif des lignes se conjugue avec la véracité de la description.





2. Composition avec personnages.

C'est par la simple superposition des motocycles échelonnés du bas vers le haut de la feuille que l'on obtient un effet spatialisant.

D'après Christian GERBER.

La bicyclette

Garçons, 15 ans, collège de Coire.

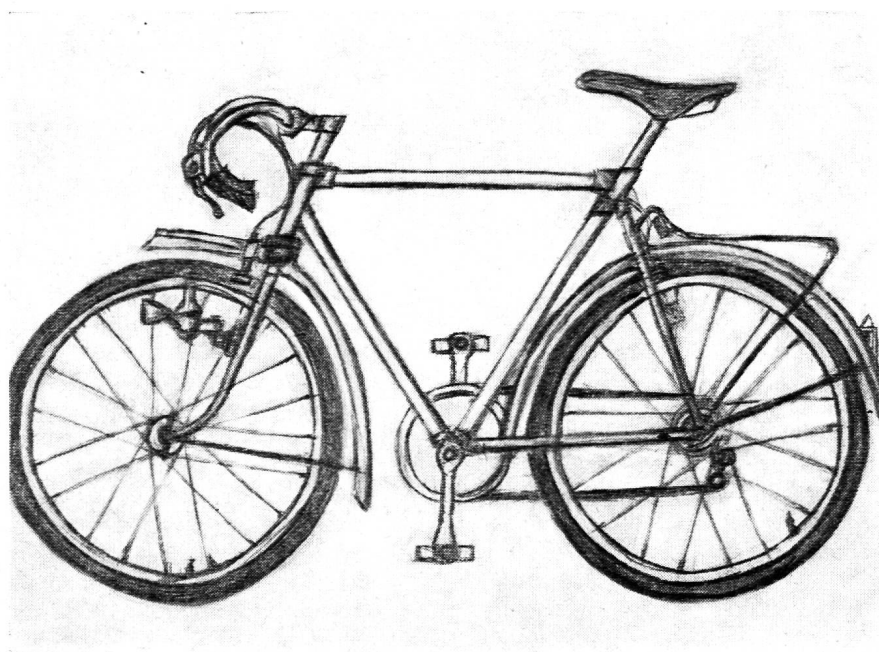
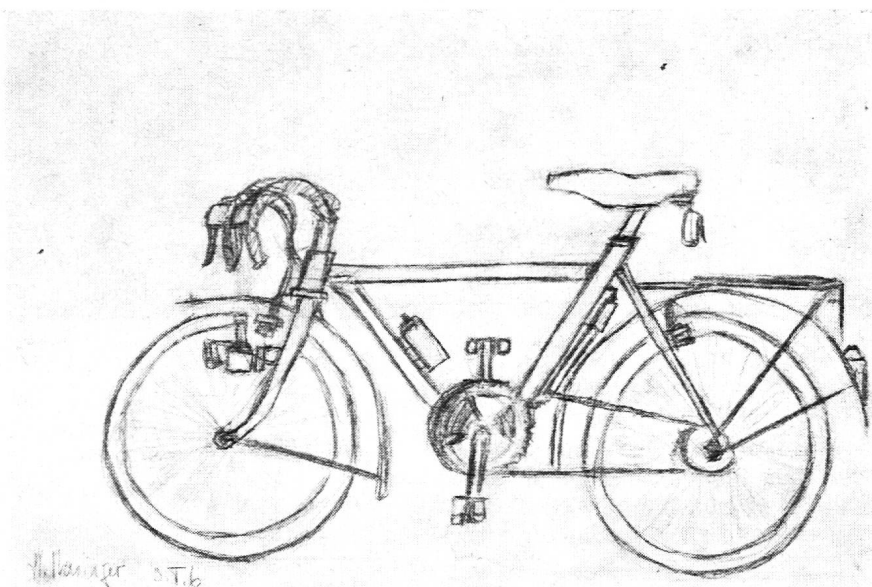
Technique : crayon, tire-ligne.

Fournitures : papier à dessin blanc 17 x 25 cm. et 25 x 34 cm., crayon ; bristol 17 x 25 cm. et 17 x 12,5 cm., tire-ligne, compas, scribtole en cartouche.

Déroulement du travail :

1. Dessin d'imagination.

Les résultats de ce premier exercice servent de base à une discussion.



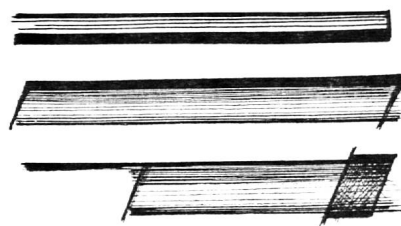
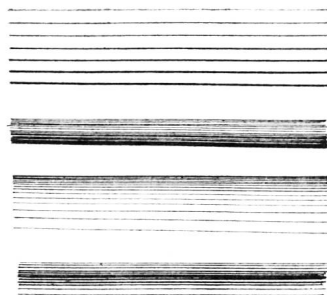
2. Analyse collective.

Un vélo est alors présenté en classe. Déterminer le rapport hauteur/longueur, les proportions des parties principales : cadre (triangle), roue (moyeu, rayons et disposition de ceux-ci, jante, pneu), fourche.

3. Etude détaillée, au crayon.

Exiger alors un dessin rigoureux à main levée (compas exclu pour les roues). L'élève doit d'abord concentrer toute son attention sur les parties essentielles ; pare-boue, câbles, phare ne viennent qu'ensuite.

Graphisme : cadre, guidon, fourche peuvent valablement être transcrit au trait. Pour suggérer la rondeur de ces pièces on peut recourir soit à une différence d'épaisseur des traits parallèles, soit à un jeu de dégradés. Pneus, selle, poignées seront volontiers traités en valeurs.



4. Dessin à l'encre.

Très technique et de caractère graphique, ce dessin peut compléter les exercices précédents. Il exige de fortes simplifications.

On exerce d'abord sur le plus

petit morceau de bristol les possibilités graphiques du tire-ligne : traits d'épaisseurs variées, espacements différenciés ; progression de l'épaisseur des traits ou de leur espacement pour suggérer la rondeur, le passage de l'ombre à la

lumière ; utilisation des surfaces noires.

Une fois ces moyens éprouvés sur quelques éléments de la bicyclette (barre, guidon, selle, roue), passer à une réalisation du véhicule complet.

Mathias BALZER.

Importance du dessin

Contrairement à ce que nous fait croire la force de nos habitudes, les objets ne nous sont pas évidents d'eux-mêmes. Il ne suffit pas d'ouvrir les yeux pour les voir. Nous les découvrons à travers des points de vue que nous prenons activement sur eux et auxquels nous n'accédons qu'au prix d'un long effort. Que saisit l'apprenti géomètre devant le premier triangle qu'on lui soumet ? Divers éléments selon l'attitude qu'il adopte : des traits à l'encre ou à la craie, un thème décoratif, un symbole magique ou religieux. Et cela s'y trouve assurément. Mais apprendre la géométrie, c'est en faire abstraction pour s'éveiller à un monde nouveau, celui du géomètre ; à un objet nouveau, le triangle pur.

Henri VAN LIER, « Les Arts de l'Espace ».

Il y a une immense différence entre voir une chose sans le crayon dans la main, et la voir en dessinant. Ou plutôt ce sont deux choses différentes que l'on voit. Même l'objet le plus familier à nos yeux devient tout autre si l'on s'applique à le dessiner : on s'aperçoit qu'on l'ignorait, qu'on ne l'avait jamais véritablement vu. L'œil jusque-là n'avait servi que d'intermédiaire. Il nous faisait parler, penser ; guidait nos pas, nos mouvements quelconques ; éveillait quelques fois nos sentiments. Même il nous ravissait, mais toujours par des effets, des conséquences ou des résonances de sa vision qui se substituaient à elle, et donc l'abolissaient dans le fait même d'en jouir.

Mais le dessin d'après un objet confère à l'œil un certain commandement que notre volonté aliémente. Il faut donc ici vouloir pour voir.

Paul VALÉRY, « Degas, Danse, Dessin ».

La Suisse devant la pénurie de main-d'œuvre

Que peuvent faire les responsables des entreprises, des syndicats, de l'Ecole, de l'Etat, pour assurer la relève et la promotion des ouvriers suisses ?

Ouvrage d'environ 250 pages qui paraîtra en septembre 1970 ; il ne sera pas vendu en librairie.
Prix : Fr. 25.—.

Les Rencontres Suisses ont entrepris dès 1967 sous les présidences de MM. J.-J. Schwarz et C.-F. Ducommun l'étude de ce que l'on peut considérer comme

notre problème économique et social numéro un

Elles ont bénéficié de la collaboration de spécialistes représentant

l'enseignement	M. Gérard Menoud, Bulle - M. Paul Mudry, Sion - M. Jean-Pierre Rochat, Montreux - M. Jean-F. Rouiller, Genève - M. André Yersin, Lausanne.
l'orientation professionnelle	M. Daniel Cetlin, Tavannes - M. Henri Parel, Lausanne.
la formation professionnelle	M. Casimir Rey, Sion - M. Alfred Rost, Lausanne - M. Roger Schindelholz, Porrentruy - M. Raymond Uldry, Genève.
les entreprises	M. Victor Dubois, Bienne - M. Michel Dubuis, Sion - M. Jacques Pfister, Genève - M. Paul Rossel, Lausanne.
les syndicats	M. Georges Diacon, Lausanne - M. Jacques Fraefel, Lausanne - † M. Jean Moeri, Berne - M. Roger Mugny, Lausanne - M. Bruno Murali, Berne - M. François Portner, Lausanne - M. Willy Schupbach, Lausanne - † M. Robert Siegenthaler, Berne.

L'ouvrage contient en outre les apports et les conclusions des forums de 1967 et 1969 que les Rencontres Suisses ont organisés avec la collaboration des personnalités suivantes :

M. François Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Berne
M. André Chavannes, conseiller d'Etat, Genève
M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, Berne
M. Jean-Pierre Pradervand, conseiller d'Etat, Lausanne
M. Roger Décosterd, chef du personnel de Nestlé S.A., Vevey
M. André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH, Berne
M. Bruno de Kalbermatten, administrateur-délégué de J. Bobst & Fils, Lausanne
M. Marcel Pasche, directeur d'édition « Feuille d'Avis de Lausanne », Lausanne
M. Frédéric Thorens, administrateur-délégué de Paillard S.A., Yverdon

La Suisse devant la pénurie de main-d'œuvre

- **Répond à une nécessité** car le problème traité ne cesse de s'aggraver : les travailleurs suisses demeurent trop peu nombreux, ils continuent de quitter ateliers et chantiers et, dans l'ensemble, les nouveaux apprentis n'assurent pas la relève indispensable à ces métiers.
- **Apporte une documentation** (économique, patronale, syndicale, pédagogique, etc.) dont les éléments sont généralement dispersés.
- **Met en évidence le rôle déterminant de l'école** et l'importance de son adaptation aux nouvelles exigences de la société moderne.
- **Fournit des arguments économiques et sociaux** que l'on peut valablement opposer aux promoteurs des initiatives politiques xénophobes et propose des solutions moins simplistes aux problèmes sérieux que ces initiatives prétendent résoudre.
- **Etablit clairement les conditions d'un redressement dans le domaine de la main-d'œuvre** et met chaque milieu en face de ses responsabilités.
- **Présente un panorama des solutions et des idées nouvelles** qui, si elles sont appliquées avec détermination, permettront seules de surmonter graduellement les difficultés actuelles.
- **L'ouvrage, enfin, ouvre la voie aux études pratiques et aux échanges ultérieurs** qui seront, le cas échéant, poursuivis par les Rencontres Suisses avec l'appui de tous les milieux intéressés.

Les commandes de 1 à 3 exemplaires seront envoyées contre remboursement dans le courant de septembre.

Les commandes groupées seront livrées par les Imprimeries Réunies S.A., Lausanne, avenue de la Gare 33. Les factures devront être payées par CCP aux Rencontres Suisses Lausanne 10 - 124 57.

N.B. : L'ouvrage peut être commandé aux Rencontres Suisses, Lausanne, rue Beau-Séjour 18, au moyen de la formule de commande ci-contre.

Formule de commande

Cette formule doit parvenir aux **Rencontres Suisses**, Lausanne, rue Beau-Séjour 18, avant le 1^{er} juillet 1970.

Le soussigné

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Nom de l'entreprise _____

- Commande _____ exemplaires de l'ouvrage « La Suisse devant la pénurie de main-d'œuvre » **au prix de Fr. 25.—.**
- Vous prie de lui envoyer encore _____ formules de commandes *
- Suggère d'envoyer ces documents aux personnes dont les adresses figurent au verso ou en annexe *
- Le soussigné désire en outre être tenu au courant des prochains travaux des Rencontres Suisses *

* Rayer soigneusement les mentions inutiles.

Signature

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
**gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées**
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur
rendez-vous.

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

St-François

L. Péclat

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

LE CHATELARD

centre médico-pédagogique

cherche pour la rentrée de septembre

instituteur (trice)

pour une classe mixte de 12 à 15 élèves, degré su-
périeur.

Adresser les offres écrites ou demander des rensei-
gnements à Madame Galland, directrice, le Châte-
lard, 21, chemin de la Cigale, 1010 Lausanne.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.

Montreux

Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés
 Transport officiel car Barboleusaz-Solalex,
 ieep Solalex-Anzeindaz
 Tél. (025) 5 93 50 Au centre de la réserve fédérale de chasse
 Rodolphe Giacomini, guide.



La communication la plus rapide et
 la plus économique entre **Ouchy** et les
 deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être
 obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
 d'Ouchy et du Flon.

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes,
 accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une
 heure de marche agréable pour les deux premières gares et une
 heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au
 sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limo-
 nade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
 Téléphone sous Tour de Gourze 97 14 74 Poste de Rieux/Cully

**Louez votre maison pendant les vacances à des
 instituteurs (2000) hollandais/anglais.**

Event. échangeons ou louons.

E. Hinloopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum,
 Hollande.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
 à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
 pour les écoles primaires officielles suisses
 et pour les écoles secondaires vaudoises.



est tout à la fois un col, une montagne, un point de vue. Peu im-
 porte, c'est le point culminant (1129 m) de la ligne d'automobile
 postale Neuchâtel — Le Locle, le départ ou le but de magnifiques
 randonnées à pied dans le Jura.

La Tourne est de plus une limite: nous avons d'un côté la dou-
 ceur du lac et de ses rives, de l'autre côté la sévérité du paysage
 jurassien; ici la mentalité conservatrice du vigneron, là l'esprit
 ouvert du „montagnon”.

Tel un beau livre d'images, un voyage en automobile postale de
 Neuchâtel au Locle éveille la curiosité des enfants. Il leur donne
 la possibilité d'apprendre joyeusement et de retenir sans peine.
 Là où l'avertisseur à trois sons du

service postal des voyageurs

alterne avec les chants des écoliers on ne voit que des mines
 réjouies.



Refuge de La Tour

Pour vos courses d'école, la région d'

Anzeindaz

située à une altitude de 1900 m au-dessus de la Barboleusaz-Solalex vous offre de belles excursions et promenades.

- Pas de Cheville - Derborence
- Col des Essets - Pont de Nant
- Col des Chamois

AU REFUGE DE LA TOUR

- prix spéciaux pour écoles (souper, couche, déjeuner)
- chambres et dortoirs



Pour renseignements
ou réservations :
R. Michellod
Tél. (025) 5 91 47

télesiège

Grindelwald First

Visitez la région de First (alt. 2200 m)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et les glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : Tél. (036) 3 22 84

Chemin de fer

Lausanne - Echallens - Bercher

Des nombreuses promenades dans la belle campagne vaudoise.

L'A.V.T.P. a balisé plus de 70 itinéraires au départ de notre ligne !

Billets du dimanche et circulaires toute l'année.

Les chemins de fer **MARTIGNY - CHATELARD** et **MARTIGNY - ORSIÈRES**

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires :

Salvan — Les Marécottes — La Creusaz
Finhaut — Emosson — Barberine
Chamonix — Mer de Glace par le chemin de
fer du Montanvers

Verbier — Fionnay — Mauvoisin — Champex
La Fouly — Ferret
Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-
Saint-Bernard

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO 1920 Martigny 1. Téléphone (026) 2 20 61
Service automobile MO 1937 Orsières. Téléphone (026) 4 11 43

Mt-Pèlerin Les Pléiades

900 m.

1400 m.

Vevey

380 m.

à 10 min.
par le funiculaire

à 45 minutes
par automotrices
à crémaillère

Vos buts de course ! Tout le Léman à vos pieds. Place de jeux, buffets-restaurants

Champs de narcisses en mai et juin
Renseignements dans toutes les gares et
à la direction, tél. 51 29 12

Pour vos vacances en montagne ou au Tessin

Nous disposons encore de quelques jolis chalets et appartements à louer en juillet et août.

Toutes régions de Suisse. Demandez une offre sans engagement, adaptée à vos exigences, vous la recevrez par retour de courrier. (svp précisez le nombre de lits, période et régions).

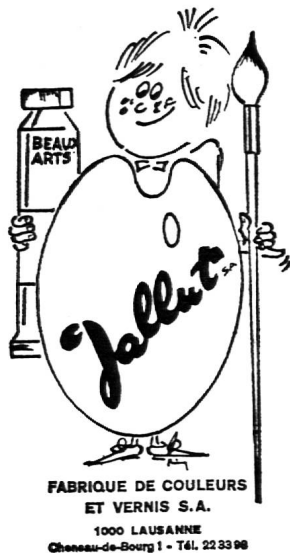
RENT AGENCE, 4 Grand-Saint-Jean, 1003 Lausanne, tél. (021) 22 46 31, même le samedi.

L'art à l'école . . .

Oui... Et pour obtenir de bons résultats dans ce domaine, seuls des produits de qualité choisis chez le spécialiste sont à même de vous donner entière satisfaction !

Dessin, peinture, huile, gouache, céramique sans cuisson, émaux, linogravure, etc...

Voyez notre rayon
« Beaux-Arts »



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances
accidents



VILLE DE VEVEY
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Ecole des arts et métiers . Vevey

Apprentissage complet dans les professions suivantes :

- étalagiste-décorateur(trice) : 3 1/2 ans ;
- photographe : 3 ans ;
- céramiste : 4 ans.

Obtention du certificat fédéral de capacité.

NOUVEAU : le 26 octobre 1970, ouverture d'un COURS D'INITIATION AUX MÉTIERS D'ART APPLIQUÉ (ou préapprentissage) D'UN SEMESTRE.

Renseignements et prospectus : **SECRÉTARIAT DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**, 4, rue Louis-Meyer, 1800 VEVEY.

LE DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

met au concours

un poste de professeur permanent à l'Ecole professionnelle

pour l'enseignement des branches suivantes : **calcul, langue maternelle, comptabilité, instruction civique et économie nationale.**

Les candidats doivent être au bénéfice d'une solide formation pédagogique et avoir enseigné avec succès pendant 5 ans au minimum.

Diplôme exigé : maître professionnel, brevet secondaire ou licence en sciences économiques.

Les offres écrites doivent être adressées **jusqu'au 15 juin 1970** accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie à la

Direction de l'Ecole professionnelle
Derrière-les-Remparts 5
1700 Fribourg

qui fournira tous les renseignements complémentaires (horaires, etc.).

CENTRE PROFESSIONNEL CANTONAL

BETTMERALP

(VS) 1950 m. alt.

Terrasse ensoleillée près du grand glacier d'Aletsch avec vue magnifique sur les montagnes. Convient particulièrement pour écoles et sociétés comme centre d'excursions à Riederalp, Riederfurka, Aletschwald, ainsi que pour Bettmer— et Eggishorn et Märjelen. En 10 min. de la station Betten FO, un téléphérique (50 pers.) vous amène à Bettmeralp.

Pour tous renseignements :

Téléphérique ainsi que l'Office du tourisme,
3981 Bettmeralp - Betten.

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

restaurant
self-service
la Rochelle

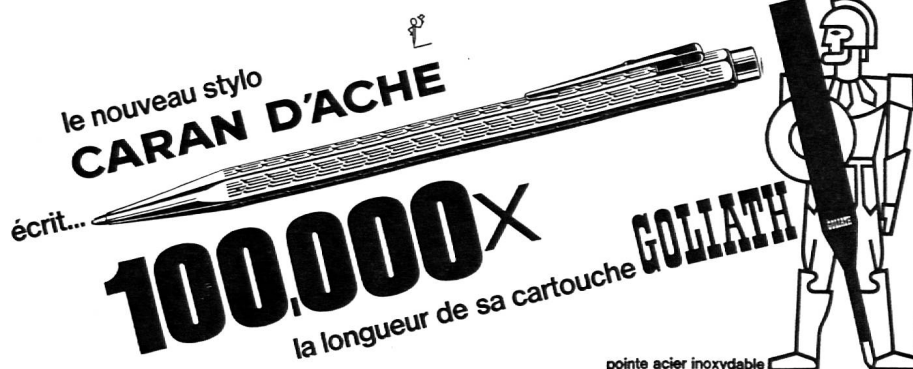
Grands Magasins
EPIS D'OR
rue du Rhône /
pl. Fusterie
r. Confédération
(Ascenseurs
directs) 6e étage
— pl. Fusterie

RESTAURANT DU RAISIN VILLENEUVE

Terrasse - Parc - Jardin ombragé
Sa grande salle au 1^{er} étage
Ses spécialités de poissons

Téléphone 60 10 15

Famille Ammeter



Pour vos opérations financières, adressez-vous à la

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

qui vous assure, en toute confiance, un service de qualité.

Siège à **Lausanne**

14, place Saint-François



40 succursales, agences
et bureaux dans le canton

Une portative de rêve...



L'HERMES 3000 satisfait les plus exigeants — à la maison, en voyage, au bureau, partout! Racée, elle réunit sous un faible volume les perfectionnements essentiels d'une grande machine. Margeurs volants brevetés „Flying Margins”®, tableau de commandes groupant les touches de service, économiseur de rubans, etc.

**modèle
dès
Fr. 278.—**

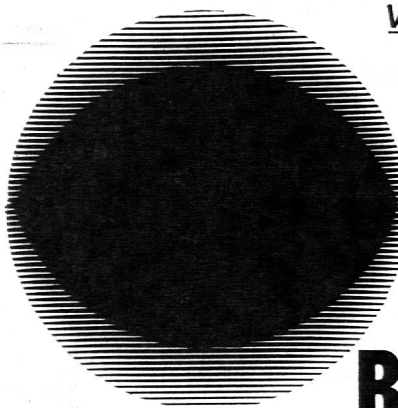
Mais l'Herme 3000 possède bien d'autres qualités encore!
Demandez-en une démonstration à votre agent Hermes:

**HERMES
3000**

HERMES SA

bureau complet

1002 - Lausanne
3, rue Pépinet
Tél. 22 22 22



*Vous voulez rendre vos conférences plus
intéressantes et plus attractives,
obtenir un meilleur effet,
captiver votre auditoire?*

UTILISEZ DES RÉTRO-PROJECTEURS

*Pour exposés
dynamiques:
Rétro-Projecteurs!*

L'emploi de rétro-projecteurs lors des exposés, cours, conférences, congrès etc., ouvre la voie à une technique d'exposé claire, nette et précise. L'intérêt de l'auditoire augmente, le récit est rendu plus intéressant et plus passionnant par les représentations imagées.

Avantages des rétro-projecteurs:

- 1 Emploi possible en salles éclairées ou en lumière du jour.
- 2 Evite au conférencier les allées et venues entre son pupitre et les cartes ou tableaux.
- 3 L'image est projetée derrière le conférencier qui peut ainsi toujours regarder en direction du public.
- 4 Compréhension plus facile

des explications grâce à la présentation imagée et claire.

- 5 Projection à partir de documents transparents faciles à préparer soi-même.
- 6 Des compléments de texte et de dessins peuvent être constamment ajoutés pendant la conférence.
- 7 Projection facile d'images simples, composées, mobiles, en noir et blanc ou en couleur.

*Demandez notre documentation ou
une démonstration*

Je désire

- ☐ documentation
☐ démonstration
d'un rétro-projecteur

Nom/firme

Adresse

Téléphone

Coupon

RS ME70



Messerli

A. Messerli SA

8152 Glattbrugg/ZH
Tél. 051 83 30 40

Département
Audio-visuel

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN
J. A.
1820 Montreux 1